

*La population
de la région Centre
et de ses territoires
à l'horizon*



2009



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Préface | 3 |
| Introduction | 5 |
| Avertissement | 7 |
| | |
| Synthèse générale | 9 |
| Une progression de la population régionale de plus en plus faible | 9 |
| Une accentuation des contrastes démographiques entre les territoires. | 9 |
| Le solde naturel régional en perte de vitesse, relayé par un solde migratoire dynamique | 10 |
| Une accélération du vieillissement de la population | 10 |
| | |
| Rétrospective 1990-2005 | 13 |
| Une croissance de la population régionale, masquant de fortes disparités territoriales. | 13 |
| Un excédent naturel régional renforcé par un solde migratoire positif. | 14 |
| Des comportements démographiques infrarégionaux très variés | 14 |
| Une population vieillissante | 16 |
| | |
| Projections 2005-2030 | 19 |
| La moitié des habitants de la région Centre sur l'axe ligérien en 2030 | 19 |
| Une diminution progressive du solde naturel | 19 |
| Une montée en puissance du rôle positif des migrations | 22 |
| Les migrations ne compenseraient pas le déficit naturel dans le Cher et l'Indre | 22 |
| Cinq zones d'emploi conserveraient un excédent naturel | 22 |
| Des profils d'évolution différents entre bassins démographiques d'un même département. | 22 |
| Fort augmentation du nombre de seniors, baisse de la population des moins de vingt ans | 24 |
| En 2030, un habitant du Centre sur trois serait âgé de 60 ans ou plus | 25 |
| Diminution de la main-d'œuvre potentielle. | 27 |
| Baisse du nombre de femmes en âge de procréer | 27 |
| Augmentation de plus de quatre ans de l'âge moyen de la population | 27 |
| Un nombre de jeunes en progression dans les seules zones d'emploi d'Orléans et de Chartres | 27 |
| Le bassin démographique d'Orléans, le moins vieillissant de la région. | 28 |
| | |
| Les autres scénarios pour la région Centre | 31 |
| Une hausse de la population régionale quel que soit le scénario de projection | 31 |
| Sensibilité de la répartition par âge de la population aux hypothèses retenues. | 32 |
| | |
| Pour comprendre ces résultats | 33 |
| Définitions | 33 |
| Les bassins démographiques, résultat d'un travail de typologie | 33 |
| Méthode de projection de population | 33 |
| Les différents scénarios | 34 |
| Pour en savoir plus | 34 |
| | |
| CD annexe : fiches synthétiques et résultats détaillés par territoire | |



Directeur
de la publication
Paul Ahmed Michaux

Rédactrice en chef
Danièle Quinquet

Auteur
Ghislaine Monerie

Secrétaire de rédaction
Jacqueline Duvey-Pilate

Maquettistes
Marie-Claude Échard
Christian Leguay

Relations avec la presse
Martine Blouin

Documentation
Éliane Morel

Pour toute commande
INSEE / CNGP
boîte postale 402
80004 Amiens cedex 01
Fax : 03-22-97-31-73
ou
insee.fr "commander en ligne"

ISBN 978-2-11-056764-2
ISSN 1630-1587
DOCE 1448

©INSEE Centre

Préface

La section prospective du Conseil économique et social de la région Centre a mené durant les mandatures passées des travaux sur divers scénarios possibles d'évolution socio-économique du territoire régional. Pour la mandature actuelle, elle a choisi de porter sur les futurs possibles de la Région, un nouveau regard : celui du devenir de sa population.

Pour mener à bien cette approche, la section prospective du CESR et l'Insee se sont associés dans une démarche commune, combinant la maîtrise technique indispensable à toute étude démographique et une réflexion socio-économique sur les données issues des projections réalisées.

Il s'agit de connaître le plus précisément possible la situation démographique de la région Centre, ses mutations en cours, les projections qui peuvent en découler à l'horizon 2030, leurs effets sur la pyramide des âges et la répartition spatiale de la population : autant de données qui auront inévitablement des impacts forts sur la société et l'activité des territoires régionaux. L'identification de ces impacts permet de mieux cerner quels pourraient être les modes de développement sociétaux et économiques à mettre en œuvre dans ces territoires, en fonction de leur contexte humain.

La première étape de ce travail a permis de définir une typologie démographique des territoires régionaux, allant au-delà des découpages habituels (départements, zones nord, sud et axe ligérien). La section a pu ainsi identifier dix-huit « bassins démographiques » répartis en trois groupes connaissant des contextes et des évolutions similaires. C'est une nouvelle carte de la région Centre qui apparaît, certes plus complexe, mais au plus près de la vie des hommes et des femmes qui forment sa population.

Les projections démographiques à l'horizon 2030 présentées dans ce dossier intègrent cette nouvelle approche territoriale. Elles forment le socle du travail en cours : voici ce qui est à l'œuvre, et ce qui peut se produire... si rien ne change. Mais la réflexion prospective part de la conviction que rien n'est joué d'avance, y compris en matière de démographie. C'est le sens de la démarche entreprise par la section prospective du CESR : à partir des données rassemblées ici, il s'agit maintenant d'identifier ce qu'elles signifient pour l'avenir de la population et de la société régionales. Et si cet avenir peut susciter parfois quelques inquiétudes, il faudra rechercher, inventer, imaginer les facteurs sociétaux, économiques, environnementaux susceptibles de faire mentir les chiffres d'aujourd'hui.

Chaque territoire doit pouvoir tracer sa propre voie car il n'existe ni réponse, ni modèle unique. Mais il aura encore plus de chance d'y parvenir s'il connaît bien sa propre réalité, notamment démographique. Et s'il connaît également celle des territoires qui l'entourent, pour créer les synergies indispensables à tout dynamisme.

Jean-Pierre Barnagaud
Président de la section prospective

Introduction

La région Centre connaît d'importantes mutations démographiques : croissance de sa population à un rythme de moins en moins dynamique, vieillissement de ses habitants mais aussi mouvements migratoires en hausse depuis 1999. Forte de ces constats, la section prospective du Conseil économique et social régional a engagé une réflexion sur le devenir socio-économique des territoires de la région ainsi que sur les modes de développement possibles en découlant.

La présente étude réalisée dans le cadre d'un partenariat entre le Conseil économique et social de la région Centre et l'Insee Centre a permis de mettre en évidence les répartitions spatiale et structurelle de la population régionale.

Outre les zonages traditionnellement étudiés, un zonage en « bassins démographiques » a été défini, afin de projeter la population d'espaces spécifiques, aux comportements sociodémographiques proches et aux problématiques communes.

Ce zonage découpe la région Centre en dix-huit bassins, tout en respectant les limites départementales. Chaque département est divisé en trois bassins, sauf l'Eure-et-Loir qui en compte deux et le Loiret quatre.

Ce dossier s'articule autour d'une synthèse générale, d'une étude rétrospective des territoires, enfin de projections de population à l'horizon 2030 élaborées par l'Insee grâce au modèle Omphale. Se voulant un outil au service des décideurs, il propose des fiches synthétiques de résultats passés et projetés pour chaque territoire étudié : la région et ses six départements, les trois grands espaces régionaux (nord, sud et axe ligérien), les vingt-trois zones d'emploi et enfin les dix-huit bassins démographiques définis pour cette étude (CD annexe).

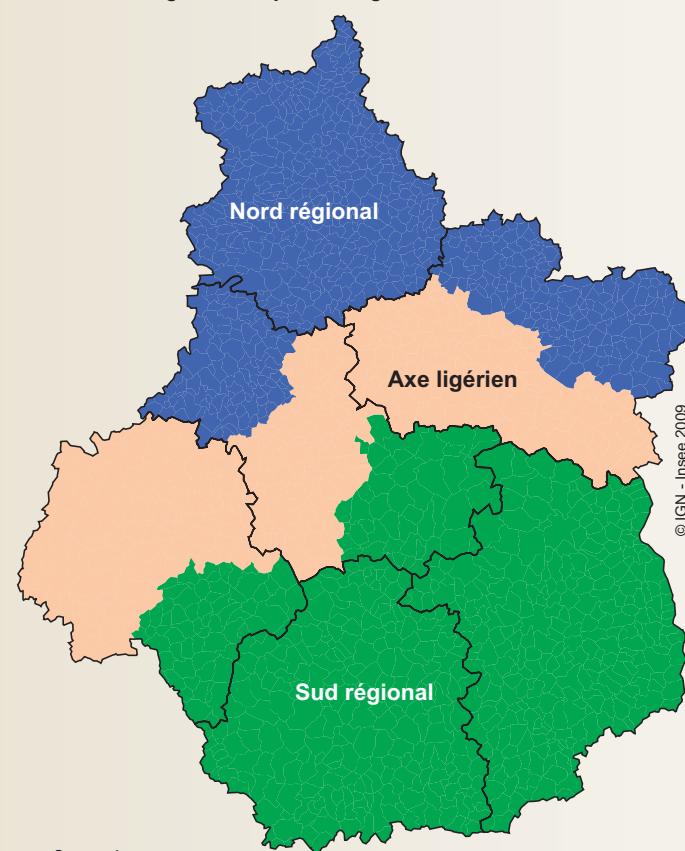
Les projections de population réalisées dans le cadre de cette étude s'appuient sur des populations régionales et départementales estimées au 1^{er} janvier 2005. Elles actualisent les projections démographiques régionales publiées par l'Insee Centre en 2001.

Il convient de bien avoir présent à l'esprit le fait que les projections démographiques ne sont pas assimilables à des prévisions mais bien à un prolongement des tendances démographiques passées, en fonction d'hypothèses choisies. Une projection consiste en effet à faire « vieillir » d'année en année la pyramide des âges selon des hypothèses de fécondité, de mortalité et de solde migratoire. Celles-ci ne présentent aucune garantie quant à leur réalisation du fait des changements de mode de vie, de l'attractivité des territoires ou bien encore des progrès de la médecine. Les résultats présentés ici résultent donc d'un calcul. Il apparaît alors intéressant de faire varier les hypothèses de projection pour un même territoire. Ainsi, le scénario tendanciel est-il assorti de variantes s'appuyant sur des hypothèses de migrations hautes ou basses, mortalité haute ou basse, fécondité haute ou basse. De la sorte, la sensibilité des résultats aux postulats démographiques de départ est mise en exergue.

Les bassins démographiques en région Centre



Les grands espaces régionaux du Centre



Avertissement

Les projections de population métropolitaines, régionales et départementales ont pour point de départ les estimations de population au 1^{er} janvier 2005, utilisant les résultats des enquêtes annuelles de recensement de 2004 et 2005. Elles intègrent les données sur la fécondité, la mortalité et les migrations observées entre 1990 et 2005 afin de s'affranchir des aléas conjoncturels.

Pour les autres territoires, les trois grands espaces régionaux, les zones d'emploi et les bassins démographiques, le modèle de projection s'appuie sur les informations par sexe et âge détaillés au 1^{er} janvier 1999. Les données projetées commencent donc dès 2000 pour ces trois zonages et sont obtenues par prolongement de la période 1990-1999. Toutefois, un calage est effectué de telle sorte que la somme des populations projetées sur des zones disjointes soit égale chaque année, à partir de 2005, à la population du territoire englobant (département ou région).

Une mise à jour du modèle de projection Omphale, disponible à l'automne 2010, intégrera les nouvelles données du recensement de la population millésimées 2006 et publiées en janvier 2009. Les cinq enquêtes du premier cycle complet de recensement (2004 à 2008) ont amené à réviser les estimations de populations 2005 actuellement utilisées dans Omphale et basées sur les deux premières enquêtes annuelles du recensement. En région Centre, la révision à la hausse des effectifs, principalement dans le département de l'Indre-et-Loire, sera ainsi prise en compte.

Données projetées 2006 versus population au 1^{er} janvier 2006

| | Population 2006 projétée | Population 2006 | Variation absolue | Variation en % |
|----------------|-----------------------------|------------------|----------------------|----------------|
| Cher | 314 013 | 314 675 | 662 | 0,21 |
| Eure-et-Loir | 417 959 | 421 114 | 3 155 | 0,75 |
| Indre | 231 432 | 232 959 | 1 527 | 0,66 |
| Indre-et-Loire | 570 455 | 580 312 | 9 857 | 1,73 |
| Loir-et-Cher | 322 479 | 325 182 | 2 703 | 0,84 |
| Loiret | 644 543 | 645 325 | 782 | 0,12 |
| Centre | 2 500 881 | 2 519 567 | 18 686 | 0,75 |

Sources : Insee, Omphale 2005 (scénario central) ; Recensement de la population 2006

La population 2006 projetée se base sur des estimations de population au 1^{er} janvier 2005 n'ayant mobilisé que deux enquêtes annuelles de recensement (2004 et 2005) entre autres sources. Les chiffres de population 2006 résultent des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2008.

Synthèse générale

Une progression de la population régionale de plus en plus faible

Entre 2005 et 2030, si les tendances démographiques passées perduraient, la population régionale augmenterait pour atteindre 2 652 300 personnes. Toutefois, cette croissance serait de moins en moins dynamique, avec un taux annuel moyen légèrement au dessus de 0,25 %, contre près de 0,35 % entre 1990 et 1999 comme entre 1999 et 2005. La France métropolitaine, avec une croissance annuelle moyenne de 0,41 %, confirmerait son avance, engagée depuis le début des années 1990.

- **Une accentuation des contrastes démographiques entre les territoires**

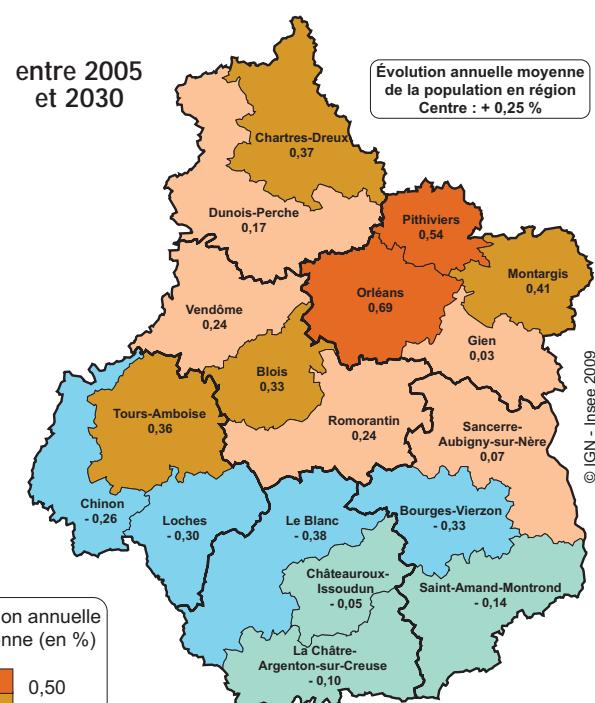
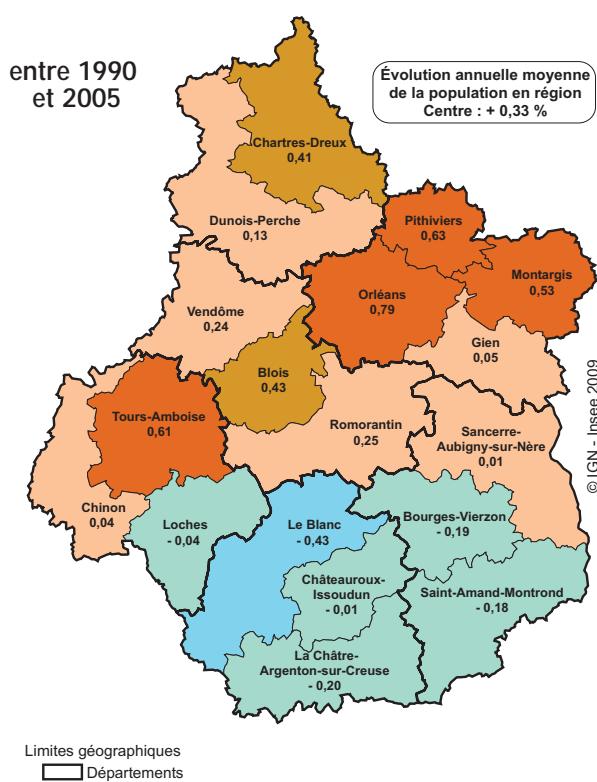
Au sein de la région, le poids démographique de l'axe ligérien progresserait, cet espace concentrant la moi-

tié de la population régionale en 2030 et s'affichant comme le moteur de la croissance.

Comme entre 1990 et 2005, le bassin démographique d'Orléans se détacherait avec la plus forte croissance de population. Les bassins démographiques de Pithiviers, Montargis, Chartres-Dreux, Tours-Amboise et Blois continueraient de se développer plus vite que la moyenne régionale.

Le sud régional serait le seul des trois grands espaces en région Centre à perdre de la population. L'Indre et le Cher ont renoué avec une croissance positive depuis 1999, mais cette embellie ne serait que de courte durée. Un mouvement à la baisse s'amorcerait en effet avant 2010.

Évolution annuelle moyenne de la population des bassins démographiques



Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

- **Le solde naturel régional en perte de vitesse, relayé par un solde migratoire dynamique**

Le ralentissement de la croissance démographique régionale s'expliquerait par la diminution du solde naturel. Les naissances diminuerait continûment tout au long de la période de projection ; elles seraient rat-trapées dès 2020 par les décès. Une situation très favorable combinant une fécondité haute (2,1 enfants par femme dès 2010) et une mortalité basse (gains continus d'espérance de vie à la naissance, pour atteindre environ 88,2 ans pour les femmes et 82,1 ans pour les hommes en 2030) permettrait de conserver un excédent naturel.

Le Loiret et l'Eure-et-Loir seraient les deux seuls départements à conserver un solde naturel positif, bien que faiblissant, à l'horizon 2030.

Le bilan migratoire serait plus favorable à la région et ses départements. Sans atteindre les niveaux d'avant 1990, il contribuerait activement au maintien de l'évolution démographique positive de la région. À partir de 2020, il deviendrait le seul facteur de croissance.

Seuls les bassins démographiques d'Orléans, Pithiviers, Tours-Amboise et Blois cumuleraient les effets positifs des soldes naturel et migratoire à l'horizon 2030.

Montargis faisait partie de ce groupe dynamique avant 2005, mais un solde naturel déficitaire réduirait sa progression.

Entre 1990 et 2005, le bassin de Bourges-Vierzon bénéficiait d'un solde naturel positif compensant, en partie seulement, ses pertes migratoires. Entre 2005 et 2030, il serait le seul à cumuler des déficits naturel et migratoire.

À un niveau plus fin, les zones d'emploi de Vierzon, Bourges, Châteauroux et Dreux subiraient encore l'impact négatif des migrations sur leur évolution démographique. Celle de Dreux serait la seule des quatre à voir son solde naturel positif compenser cette perte. Elle ferait partie des cinq zones, avec Orléans, Pithiviers, Chartres et Tours, à enregistrer plus de naissances que de décès à l'horizon 2030. Entre 1990 et 2005, deux fois plus de zones d'emploi présentaient un tel profil.

- **Une accélération du vieillissement de la population**

Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus (seniors) augmenterait régulièrement sur tout le territoire entre 1990 et 2030 suite à l'arrivée au troisième âge des générations nombreuses du baby-boom et sous l'effet des mouvements migratoires : la croissance annuelle moyenne du nombre de seniors, de + 1,0 % entre 1990 et 2005, s'accélèreraient entre 2005 et 2030, atteignant 1,7 % selon le scénario central ou tendanciel (soit une augmentation de cette population de 53,8 % sur la période). Une espérance de vie plus faible par rapport à celle de ce scénario, de 79,4 ans pour les hommes et 85,3 ans pour les femmes en 2030 contre respectivement 80,9 ans et 86,8 ans, ferait passer le nombre de personnes de plus de 75 ans de 368 000 à 347 500 en 2030. Inversement, une espérance de vie plus forte, entraînerait une hausse de ces effectifs à 389 000 personnes.

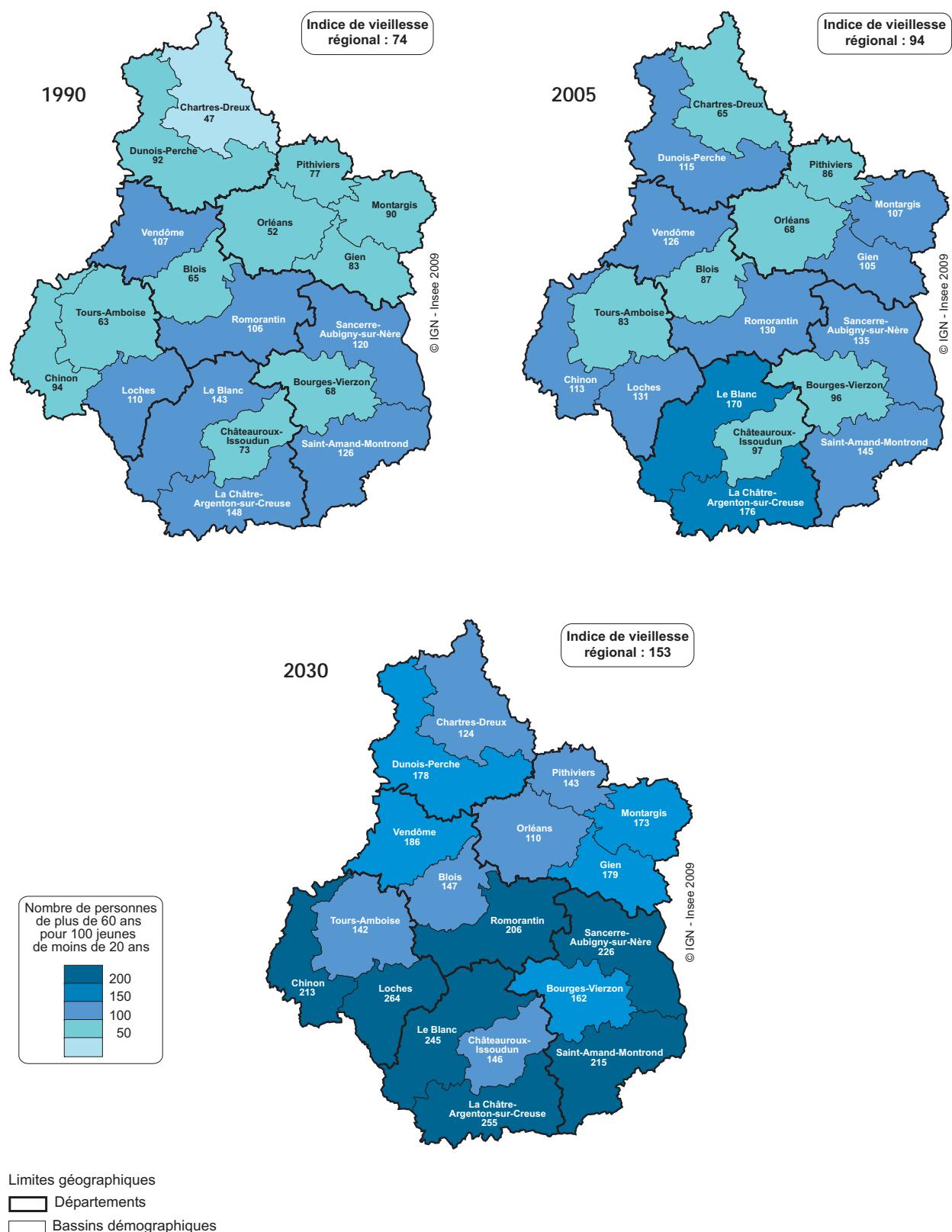
La part des seniors dans la population totale augmente entre 1990 et 2005, passant de 20,7 % à 22,8 % en 2005. Selon le scénario tendanciel, le phénomène s'amplifierait sur les 25 années suivantes et la proportion s'élèverait à 33 % en 2030.

Le nombre de jeunes de moins de 20 ans diminue de 0,6 % en moyenne par an depuis 1990. Selon le scénario central, la baisse serait moins marquée entre 2005 et 2030, avec un taux annuel moyen de - 0,2 % (soit - 5,6 % en 25 ans). Seul un scénario de fécondité haute stopperait la baisse du nombre d'habitants jeunes.

L'axe ligérien serait le seul des trois grands espaces régionaux à connaître une hausse de sa population jeune, le Loiret le seul département. Le bassin démographique de l'Orléanais ainsi que les zones d'emploi d'Orléans et de Chartres seraient dans le même cas. La proportion de jeunes a perdu plus de 3 points depuis 1990, s'établissant à 24,3 % en 2005. Elle diminuerait de façon moindre jusqu'en 2030 pour atteindre 21,5 %. La part des personnes âgées dépasserait alors celle des jeunes dans la région, situation jusqu'à présent inconnue.

Les individus en âge de travailler, particulièrement dans la tranche de 30 à 59 ans, connaîtraient également une baisse de leurs effectifs : entre 2005 et 2030, ils seraient 110 300 de moins en région Centre, soit une évolution de - 10,7 % en 25 ans, après une décroissance continue sur la période de projection.

Indice de vieillesse des bassins démographiques



Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

Le bassin démographique et la zone d'emploi d'Orléans seraient les seuls territoires à enregistrer une hausse de cette population entre 2005 et 2030. À l'échelon régional, la part des personnes âgées de 30 à 59 ans diminuerait de 7 points pour atteindre 35 %.

Pour la tranche d'âge de 20 à 29 ans, neuf zones d'emploi afficheraient une croissance de leurs effectifs, contrairement à la région qui stagnerait : Issoudun en tête, suivie de Pithiviers et Orléans, puis Montargis, Chartres, Vendôme, Romorantin, La Châtre et Blois.

Dans les trois grands espaces régionaux, la proportion des personnes âgées de 20 à 59 ans diminuerait, passant sous la barre des 50 %.

La baisse notable du nombre de femmes en âge de procréer dans la région entre 2005 et 2030, - 10,7 %, n'apporterait guère d'optimisme. La part de ces femmes dans la population régionale perdrat, comme en métropole, plus de 3 points sur la période de projection, atteignant 18,9 % en 2030 (soit presque 2 points de moins qu'en métropole). Cette population diminuerait dans tous les bassins démographiques et dans

toutes les zones d'emploi, exception faite de ceux d'Orléans. Les baisses les plus fortes, voisines ou supérieures à 20 %, interviendraient dans les bassins frontaliers avec les régions d'Auvergne, du Limousin et de Poitou-Charentes, ainsi que dans les bassins de Sancerre-Aubigny-sur-Nère et de Bourges-Vierzon. Quel que soit le bassin démographique ou la zone d'emploi, la part de femmes en âge de procréer diminuerait.

Au final, après avoir compté 74 seniors pour 100 jeunes en 1990, puis 89 en 1999 et enfin 94 en 2005, la région Centre franchirait le seuil de 100 vers 2010 pour atteindre 153 en 2030, contre 130 pour la France métropolitaine. Seul l'axe ligérien, les départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir, les zones d'emploi d'Orléans, Chartres, Tours, Pithiviers et Dreux ainsi que les bassins démographiques d'Orléans, Chartres-Dreux, Tours-Amboise, Pithiviers, Châteauroux-Issoudun et Blois seraient en dessous de la moyenne régionale.

Rétrospective 1990-2005

Depuis 1999, la population de la région Centre progresse pour atteindre au 1^{er} janvier 2005 près de 2 490 400 personnes. Cela représente un taux de croissance annuel moyen de 0,3 % sur la période, soit un rythme comparable à celui de la période intercensitaire 1990-1999.

La région reste en deçà de la progression métropolitaine qui est de 0,6 % entre 1999 et 2005 après 0,4 % entre 1990 et 1999. Elle enregistre cependant le taux le plus élevé des régions du Bassin parisien hors Île-de-France.

- **Une croissance de la population régionale, masquant de fortes disparités territoriales**

L'Indre et le Cher ont renoué entre 1999 et 2005 avec une évolution proche de l'équilibre. Le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir, quant à eux, ont un comportement dans la moyenne régionale. Le Loiret et l'Indre-et-Loire, avec une population en hausse de respectivement 0,6 % et 0,5 % chaque année entre 1990 et 2005, confortent leur position de moteur de la croissance, même s'ils accusent un ralentissement entre 1999 et 2005.

Le sud de la région est le seul des trois grands espaces régionaux à perdre des habitants, avec une baisse de sa population de 2,7 % entre 1990 et 2005. L'axe ligérien et le nord, à l'inverse, affichent un dynamisme supérieur à celui de la région : la croissance atteint respectivement 9,5 % et 5,8 % sur cette période contre 5,0 % pour la région. Elle est même plus forte que l'évolution métropolitaine (+ 7,2 %) pour l'axe ligérien. Le poids de cet espace dans la région gagne près de 2 points depuis 1990 s'élevant à 47 % en 2005. Le nord, à 2 points en deçà du sud en 1990, a comblé son retard en 2005.

Au niveau infradépartemental, de fortes disparités existent.

La zone d'emploi de Vierzon enregistre la plus faible évolution de la région avec une diminution moyenne chaque année de 0,5 % entre 1990 et 2005. Depuis 1999, la baisse s'effectue à un rythme plus faible. Viennent ensuite Saint-Amand-Montrond, Château-

roux et Argenton-sur-Creuse qui ont un comportement similaire. Loches enregistre également un mouvement à la baisse, mais qui s'accentue depuis 1999. La Châtre et Bourges se distinguent : si ces deux zones présentent également une décroissance sur la période 1990 à 2005, leur évolution est devenue positive depuis 1999. Inversement, Chinon et Gien affichent depuis 1999 une évolution négative après une croissance entre 1990 et 1999.

D'une façon générale, les zones d'emploi du Loiret (hormis Gien), de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher sont dynamiques. Dans l'Indre-et-Loire, Tours et Amboise compensent largement la perte de vitesse de Loches et de Chinon. Orléans, enfin, assoit sa position de moteur de la croissance démographique régionale même si depuis 1999 cette zone progresse à un rythme légèrement plus faible : + 0,7 % après + 0,8 %. Alors qu'en 1990, elle se plaçait en deuxième position régionale pour son poids démographique derrière Tours, elle occupe en 1999 la première place.

Parmi les bassins démographiques, certains ont conforté sur la période 1999-2005 leurs acquis en matière de croissance de leur population. Les bassins au nord de la région, Chartres-Dreux et Dunois-Perche, ou sur l'Axe ligérien, Pithiviers, Montargis, Orléans, Vendôme, Blois, Romorantin et Tours-Amboise, enregistrent ainsi une évolution positive sur la période 1999-2005, comme c'était déjà le cas entre 1990 et 1999.

Trois bassins du sud régional, Châteauroux-Issoudun, La Châtre-Argenton-sur-Creuse et Sancerre-Aubigny-sur-Nère, voient leur situation s'améliorer, leur évolution devenant positive. Bourges-Vierzon et Saint-Amand-Montrond connaissent également une évolution plus favorable entre 1999 et 2005 même si celle-ci reste négative.

À l'inverse, la population du bassin de Gien, après avoir connu une hausse entre 1990 et 1999, revient par la suite à un niveau proche de celui de 1990.

La population du sud-ouest régional, aux frontières des régions des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes, diminue. Ainsi les bassins de Chinon et Loches enregistrent-ils un léger recul de leur taux d'évolution de la population sur toute la période. Le Blanc s'inscrit

dans un mouvement toujours à la baisse de sa population.

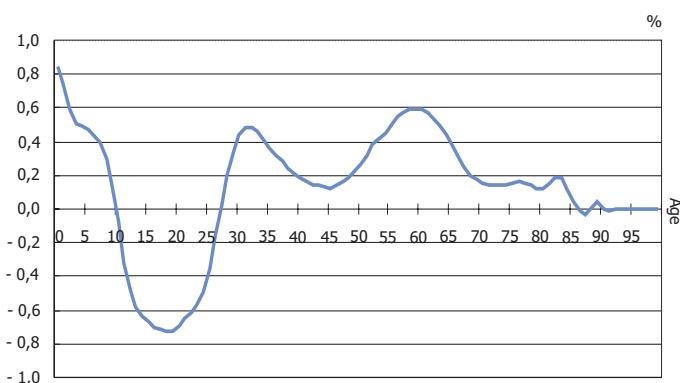
Les bassins démographiques de Tours-Amboise, Orléans et Chartres-Dreux conservent entre 1990 et 2005, dans cet ordre, les trois premières places en termes de poids démographique dans la région. À noter toutefois la stagnation de Chartres-Dreux face au dynamisme de Tours-Amboise et Orléans. Bourges-Vierzon conserve la quatrième place mais sa part dans l'effectif régional diminuerait d'année en année.

- **Un excédent naturel régional renforcé par un solde migratoire positif**

La croissance de la population régionale s'appuie traditionnellement sur des naissances plus nombreuses que les décès. Après la baisse des naissances du début des années 1990, le Centre renoue avec une natalité dynamique. Depuis 2000, les naissances se sont stabilisées au niveau de 1990. Le solde naturel, positif entre 1990 et 2005, alterne toutefois évolutions positives et négatives, mais depuis 2004, semble retourner à une tendance proche de celle de 1990.

Un solde migratoire apparent positif, à l'image de la situation métropolitaine, vient le renforcer. Toutefois, les effectifs de migrants dans la région Centre varient fortement selon l'âge, et le profil des migrations tend à accélérer le vieillissement régional : déficit migratoire chez les jeunes aux âges d'études contre un excédent de jeunes adultes accompagnés de leurs enfants ainsi que de personnes autour de la soixantaine.

Profil migratoire par âge de la région Centre entre 1990 et 2005



Lecture : quotients migratoires annuels moyens sur la période 1990-2005
Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

- **Des comportements démographiques infrarégionaux très variés**

Entre 1990 et 2005, le Loiret et l'Indre-et-Loire sont proches de la moyenne régionale en matière de comportements migratoire et naturel. Si, sur cette période, le Loir-et-Cher bénéficie lui aussi de naissances plus nombreuses que les décès, les niveaux atteints par ce département sont bien inférieurs aux soldes naturels constatés dans les départements précédents. De plus, l'essentiel de sa croissance est porté par les mouvements migratoires.

Au nord de la région, l'Eure-et-Loir s'appuie sur un fort excédent des naissances sur les décès, compensant largement le déficit migratoire.

Au sud, l'Indre et le Cher renouent avec une croissance démographique positive depuis 1999 grâce aux entrées sur leur territoire devenues plus nombreuses que les départs.

Au final, entre 1990 et 2005, l'axe ligérien bénéficie de dynamiques naturelle et migratoire supérieures à celles de la région. Le sud, à l'inverse, affiche un solde naturel résolument négatif. Néanmoins, cet espace profite d'une embellie entre 1999 et 2005, avec le retour à l'équilibre des mouvements migratoires. Le nord enfin a une évolution proche de celle de la région avec un avantage en matière d'excédent naturel.

Parmi les zones d'emploi, seule celle de Vierzon cumule des soldes naturel et migratoire négatifs. Quelle que soit la période, elle enregistre un déficit naturel et migratoire, même si ce dernier se résorbe à partir de 1999. Les zones d'Amboise, Montargis, Pithiviers, Tours, Orléans, Chartres et Blois combinent à l'inverse un excédent naturel avec un solde migratoire positif. L'excédent migratoire est dominant pour Amboise, Montargis et Pithiviers, et l'excédent naturel pour Tours, Orléans et Chartres ; enfin, les deux soldes sont à égalité pour Blois.

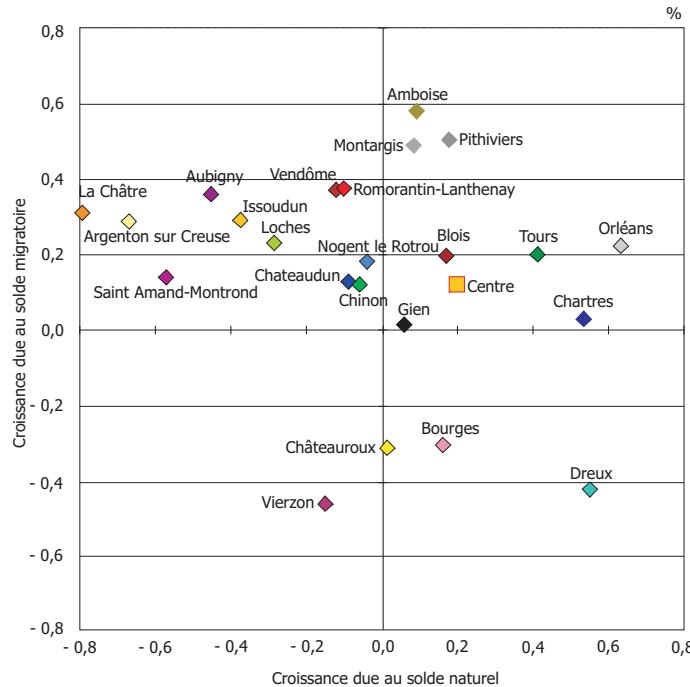
La zone de Dreux et, dans une moindre mesure, celle de Bourges ne semblent pouvoir s'appuyer que sur l'excédent naturel pour progresser. À l'inverse seules les migrations dynamisent les zones de La Châtre, Argenton-sur-Creuse, Saint-Amand-Montrond, Aubigny, Issoudun, Vendôme et Romorantin.

Les bassins démographiques présentent eux aussi des profils contrastés entre 1990 et 2005.

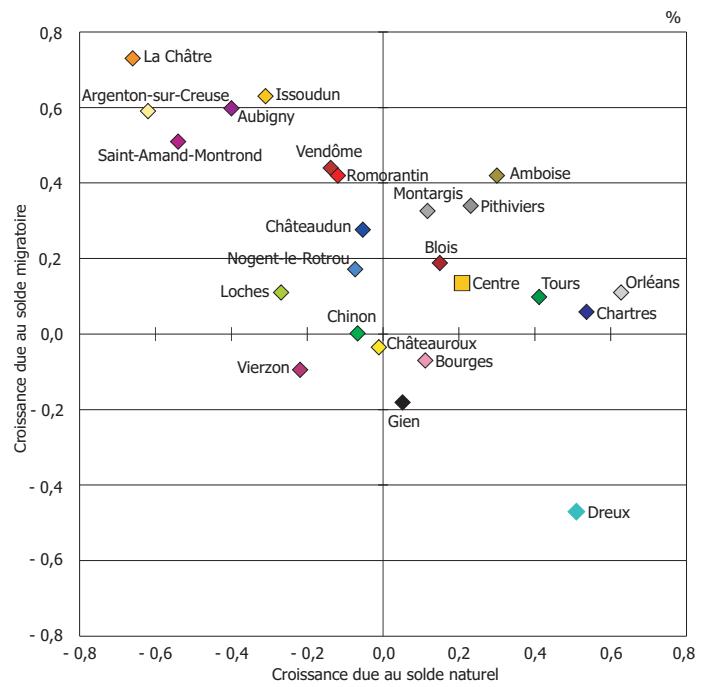
Ceux du Cher s'opposent : Sancerre-Aubigny-sur-Nère et Saint-Amand-Montrond ont un solde naturel négatif et un solde migratoire positif, inversement à Bourges-Vierzon.

Composantes de l'évolution démographique annuelle moyenne des zones d'emploi

entre 1990 et 1999



entre 1999 et 2005



Sources : Insee, Recensements de la population 1990 et 1999 ; Omphale 2005 (scénario central)

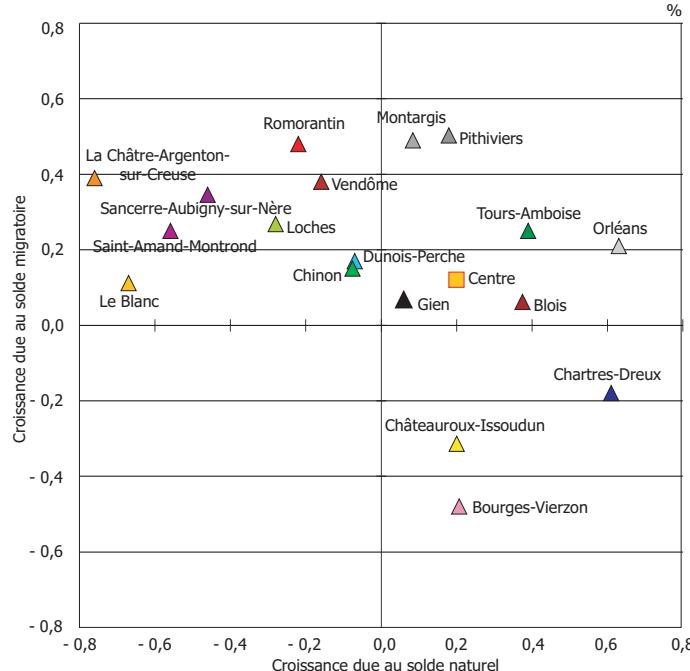
L'Eure-et-Loir est également divisé : le bassin démographique de Chartres-Dreux s'appuie sur une forte dynamique du solde naturel qui compense largement un solde migratoire déficitaire. À l'opposé, les migrations en Dunois-Perche sont positives alors que les naissances sont moins nombreuses que les décès.

L'Indre abrite trois bassins démographiques dont les comportements sont loin d'être homogènes : solde naturel négatif et solde migratoire positif pour Le Blanc et La Châtre-Argenton-sur-Creuse, l'inverse pour Châteauroux-Issoudun.

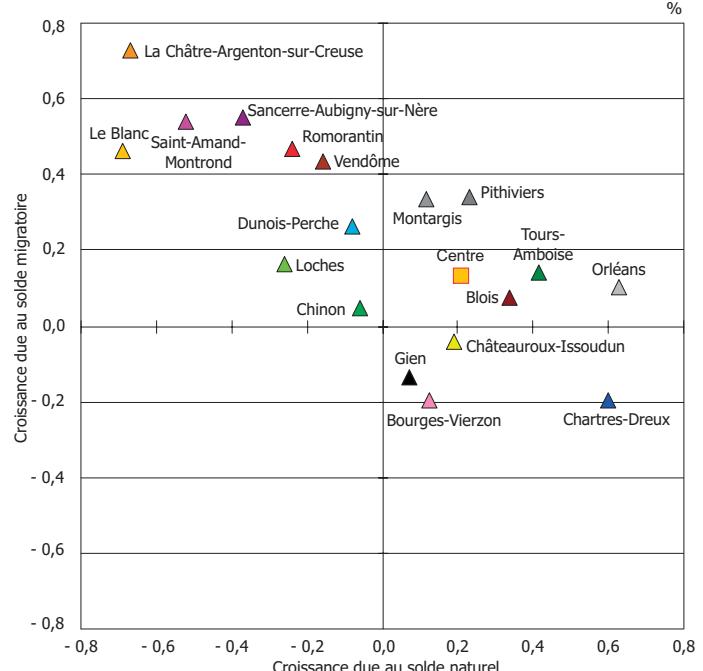
Dans l'Indre-et-Loire, le bassin démographique de

Composantes de l'évolution démographique annuelle moyenne des bassins démographiques

entre 1990 et 1999



entre 1999 et 2005



Sources : Insee, Recensements de la population 1990 et 1999 ; Omphale 2005 (scénario central)

Tours-Amboise s'oppose par son dynamisme à ceux de Loches et de Chinon. Ces derniers connaissent un déficit naturel tout juste compensé dans le meilleur des cas par des mouvements migratoires positifs mais déclinants.

Dans le Loir-et-Cher, les trois bassins ont un solde migratoire positif entre 1990 et 1999, comme entre 1999 et 2005. Des disparités existent cependant. En effet, Vendôme et Romorantin bénéficient de mouvements migratoires fortement positifs qui compensent un solde naturel négatif. Blois présente un niveau faible de migrations mais largement renforcé par un solde naturel fort.

Les bassins démographiques du Loiret cumulent soldes naturel et migratoire positifs à l'exception de Gien qui, entre 1999 et 2005, a connu un solde migratoire négatif. Montargis et Pithiviers se caractérisent par un solde migratoire fort, bien que déclinant depuis 1990, alors qu'Orléans s'appuie sur un solde naturel bien supérieur à la moyenne régionale.

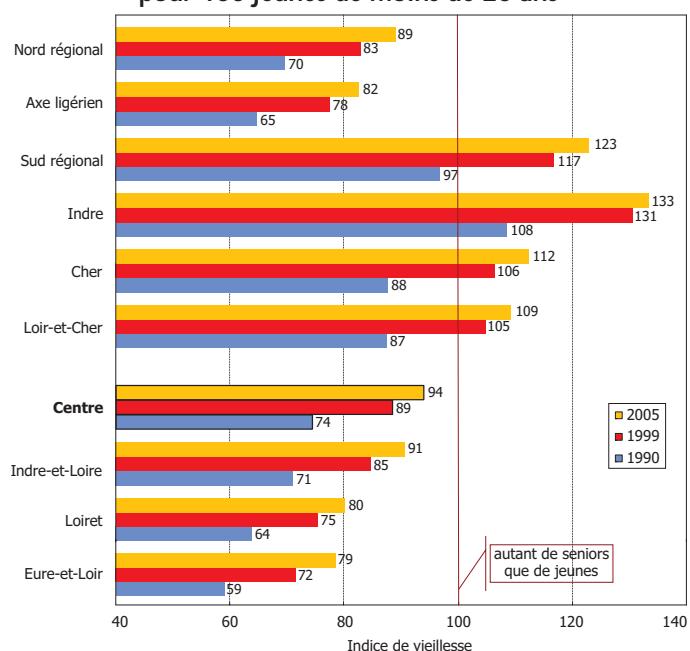
• Une population vieillissante

Si la population croît, les évolutions diffèrent en fonction de l'âge. Ainsi le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmente-t-il entre 1990 et 2005 de 15,5 % dans le Centre. La hausse est plus forte encore pour les territoires les plus peuplés de la région : l'axe ligérien (21,4 %), le Loiret (21,5 %) et l'Indre-et-Loire (18,5 %). À l'inverse, le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans diminue de 8,5 %. Le sud régional est le plus touché avec une baisse de plus de 14 % dans l'Indre et le Cher. L'âge moyen gagne alors plus de 3 ans en 15 ans, atteignant 40,2 ans dans la région, contre 39 ans en France métropolitaine.

Conséquence logique, l'indice de vieillesse, rapport du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus au nombre de personnes âgées de moins de 20 ans, ne cesse d'augmenter. Dans la région Centre, entre 1990 et 2005, il passe de 74 à 94 seniors pour 100 jeunes.

Eure-et-Loir et Loiret sont les départements les plus jeunes avec environ 80 seniors pour 100 jeunes en 2005. À l'opposé l'Indre est le département le plus vieux : 133 personnes âgées pour 100 jeunes.

Nombre de personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans



Sources : Insee, Recensements de la population 1990 et 1999 ; Omphale 2005 (scénario central)

La part des seniors dans la population totale de la région augmente donc, passant de 20,7 % en 1990 à 22,8 % en 2005. Elle dépasse même 28 % dans l'Indre et 25 % dans le Cher et le Loir-et-Cher.

À l'inverse, la proportion de jeunes perd plus de 3 points pour atteindre 24,3 % en 2005.

Aucun des départements et des grands espaces régionaux n'échappe à ce constat.

Autre classe d'âge en diminution : celle des jeunes adultes de 20 à 29 ans, souvent en fin d'études ou en premier emploi. Leur nombre diminue continûment entre 1990 et 2005 : - 14,3 % pour la région. Le Cher, avec - 27,4 %, est le département le plus touché, suivi de l'Indre avec - 27,0 % et du Loir-et-Cher avec - 19,4 %. La proportion de ces jeunes adultes dans la population régionale recule de 2,6 points pour atteindre 11,5 %. L'Indre, avec une part de 9,6 %, ferme la marche.

Avec la tranche des 30 à 59 ans, la région Centre et ses territoires renouent avec une évolution positive de la population entre 1990 et 2005. Régionalement, cette croissance s'élève à 16,6 %. Dans les grands espaces régionaux les plus peuplés, axe ligérien et nord, elle atteint environ 20 %. Le Loiret arrive en tête avec + 21,1 %. Le sud régional bénéficie également d'une hausse de ses effectifs avec + 8,4 %.

Répartition de la population par tranche d'âge

| | effectifs et % | | | | | | | |
|----------------|------------------|------------------|-----------------|-------------|----------------------|-------------|-------------|-------------|
| | Effectif total | | Moins de 20 ans | | dont moins de 15 ans | | 20 à 29 ans | |
| | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 |
| Cher | 321 556 | 314 224 | 25,9 | 22,6 | 18,5 | 16,9 | 13,6 | 10,1 |
| Eure-et-Loir | 396 073 | 416 023 | 30,7 | 25,9 | 22,9 | 19,6 | 13,8 | 11,3 |
| Indre | 237 506 | 231 428 | 24,0 | 21,2 | 17,0 | 16,0 | 12,9 | 9,6 |
| Indre-et-Loire | 529 416 | 567 794 | 27,9 | 24,3 | 19,6 | 17,5 | 15,1 | 12,8 |
| Loir-et-Cher | 305 940 | 321 075 | 26,6 | 23,3 | 19,2 | 17,6 | 13,2 | 10,2 |
| Loiret | 580 598 | 639 844 | 29,1 | 25,6 | 21,2 | 19,0 | 14,6 | 12,5 |
| Centre | 2 371 089 | 2 490 388 | 27,8 | 24,3 | 20,1 | 18,0 | 14,1 | 11,5 |
| Nord régional | 625 122 | 661 569 | 29,2 | 25,1 | 21,6 | 19,1 | 13,5 | 10,7 |
| Axe ligérien | 1 069 930 | 1 171 190 | 28,8 | 25,1 | 20,6 | 18,3 | 15,0 | 13,0 |
| Sud régional | 676 037 | 657 629 | 25,2 | 21,9 | 17,9 | 16,5 | 13,2 | 9,6 |

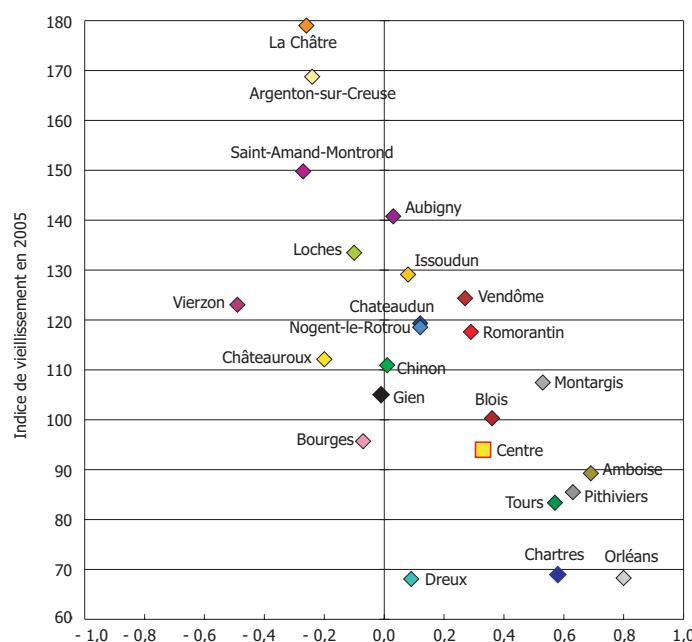
| | 30 à 59 ans | | 60 ans ou plus | | dont 60 à 74 ans | | dont 75 à 84 ans | | dont 85 ans ou plus | |
|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|------------------|-------------|------------------|------------|---------------------|------------|
| | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 | 1990 | 2005 |
| Cher | 37,8 | 41,9 | 22,7 | 25,4 | 14,0 | 15,4 | 6,7 | 7,8 | 2,0 | 2,3 |
| Eure-et-Loir | 37,3 | 42,4 | 18,2 | 20,4 | 11,6 | 12,4 | 5,1 | 6,2 | 1,5 | 1,8 |
| Indre | 37,1 | 41,0 | 26,0 | 28,2 | 15,7 | 16,5 | 7,9 | 9,1 | 2,4 | 2,7 |
| Indre-et-Loire | 37,1 | 40,9 | 19,9 | 22,0 | 12,4 | 13,1 | 5,6 | 6,7 | 1,8 | 2,2 |
| Loir-et-Cher | 36,9 | 41,2 | 23,3 | 25,3 | 14,3 | 15,0 | 6,8 | 7,9 | 2,2 | 2,5 |
| Loiret | 37,7 | 41,4 | 18,6 | 20,5 | 11,8 | 12,5 | 5,2 | 6,1 | 1,5 | 1,8 |
| Centre | 37,4 | 41,4 | 20,7 | 22,8 | 12,9 | 13,7 | 6,0 | 7,0 | 1,8 | 2,1 |
| Nord régional | 37,0 | 41,9 | 20,3 | 22,3 | 12,9 | 13,5 | 5,7 | 6,9 | 1,7 | 2,0 |
| Axe ligérien | 37,6 | 41,2 | 18,6 | 20,7 | 11,7 | 12,5 | 5,3 | 6,2 | 1,6 | 2,0 |
| Sud régional | 37,3 | 41,6 | 24,3 | 26,9 | 14,9 | 16,0 | 7,3 | 8,5 | 2,2 | 2,5 |

Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

La part de cette main-d'œuvre potentielle augmente aussi dans l'ensemble des territoires. Elle gagne ainsi

4 points pour s'établir à 41,4 % en 2005 dans la région. Le vieillissement des zones d'emploi est sans surprise.

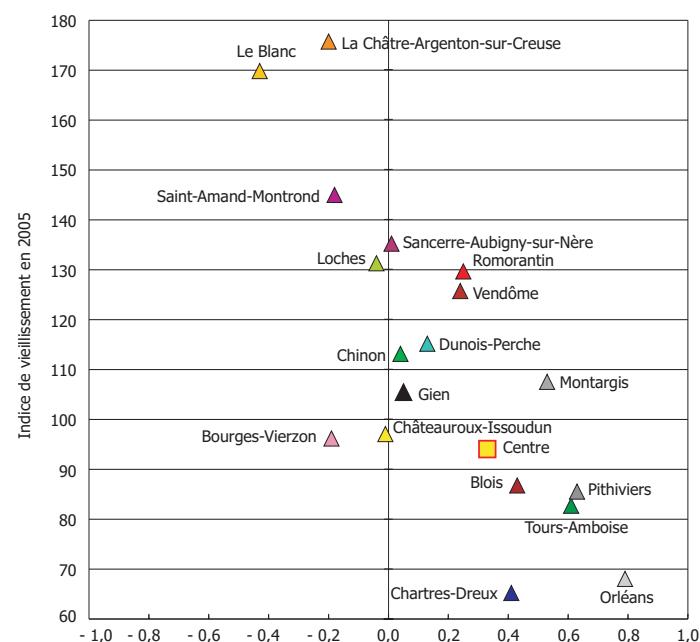
Évolution de la population des zones d'emploi entre 1990 et 2005 et indicateur de vieillesse en 2005



Évolution annuelle moyenne de la population entre 1990 et 2005 (en %)

Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

Évolution de la population des bassins démographiques entre 1990 et 2005 et indicateur de vieillesse en 2005



Évolution annuelle moyenne de la population entre 1990 et 2005 (en %)

Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

Seules six zones d'emploi conservent en 2005 un âge moyen sous la barre des 40 ans, Dreux, Chartres, Tours, Amboise, Pithiviers et Orléans, cette dernière étant la plus jeune avec un âge moyen de 37,4 ans. Seules ces six zones, plus celle de Bourges, comptent en 2005 moins de personnes âgées que de jeunes, soit un indice de vieillesse en dessous de 100.

À l'opposé, La Châtre, Argenton-sur-Creuse et Saint-Amand-Montrond comptabilisent plus de 150 seniors pour 100 jeunes. Ces zones comptaient déjà en 1990 davantage de seniors que de jeunes de moins de 20 ans, de même qu'Aubigny, Issoudun, Loches et Vendôme.

Tous les bassins démographiques ont en commun le vieillissement de leur population. Ainsi l'âge moyen dans ces zones augmente-t-il entre 1990 et 2005. Cette augmentation est toutefois plus ou moins marquée.

Une partie de l'axe ligérien, avec les bassins de Tours-Amboise, Blois, Orléans et Pithiviers, ainsi que le bassin de Chartres-Dreux dans la frange francilienne conservent en 2005 une population d'âge moyen inférieur à 40 ans.

Ces mêmes bassins affichent également un indice de vieillesse encore à l'avantage des jeunes : environ 70 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans à Chartres-Dreux et Orléans et environ 85 à Blois, Tours-Amboise et Pithiviers.

Au sud, Bourges-Vierzon et Châteauroux-Issoudun, atteignent quasiment l'équilibre. Un territoire en arc de cercle allant de Loches à Sancerre-Aubigny-sur-Nère, en passant par Le Blanc, La Châtre-Argenton-sur-Creuse et Saint-Amand-Montrond, compte largement plus de seniors que de jeunes : environ 130 seniors pour 100 jeunes dans les bassins de Loches et de Sancerre-Aubigny-sur-Nère, 145 dans celui de Saint-Amand-Montrond et plus de 170 dans ceux du Blanc et de La Châtre-Argenton-sur-Creuse.

Le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans ainsi que leur part dans la population totale diminuent entre 1990 et 2005 quel que soit le bassin démographique.

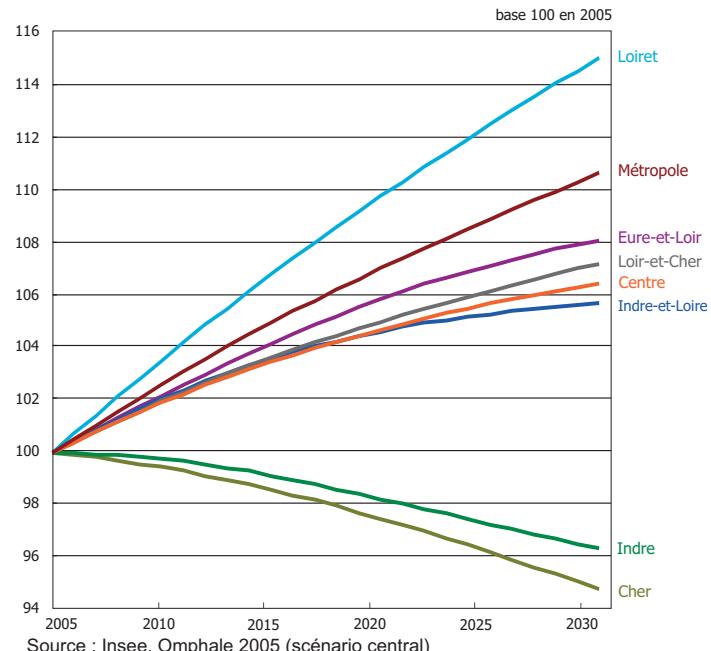
Projections 2005-2030

En 2030, si la fécondité se maintient à son niveau estimé en 2005, si la mortalité baisse au même rythme qu'en France métropolitaine, enfin si les profils migratoires observés entre 1990 et 2005 ne subissent pas de changements majeurs sur la période de projection (scénario tendanciel), la région Centre compterait environ 2 652 300 habitants. La population augmenterait de 6,5 % entre 2005 et 2030 ou, en moyenne, de 0,3 % chaque année sur cette période.

- La moitié des habitants de la région Centre sur l'axe ligérien en 2030**

L'axe ligérien gagnerait 166 900 habitants entre 2005 et 2030, le nord 42 800. Le sud régional en perdrat près de 47 800. Les changements dans la répartition géographique de la population se sont accélérés depuis 1990. Ils s'accentueraient encore, l'axe ligérien abritant 50 % de la population régionale en 2030, le nord 27 % et le sud 23 %.

Populations départementales projetées
à l'horizon 2030



Répartition territoriale de la population observée et projetée

%

| | Poids de la zone par rapport au territoire englobant | | | | | | | | |
|----------------|--|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|--|
| | observé | | | estimé | | | projeté | | |
| | 1975 | 1990 | 1999 | 2005 | 2010 | 2015 | 2020 | 2030 | |
| Cher | 14,7 | 13,6 | 12,9 | 12,6 | 12,3 | 12,0 | 11,7 | 11,2 | |
| Eure-et-Loir | 15,6 | 16,7 | 16,7 | 16,7 | 16,7 | 16,8 | 16,9 | 17,0 | |
| Indre | 11,5 | 10,0 | 9,5 | 9,3 | 9,1 | 8,9 | 8,7 | 8,4 | |
| Indre-et-Loire | 22,2 | 22,3 | 22,7 | 22,8 | 22,8 | 22,8 | 22,8 | 22,6 | |
| Loir-et-Cher | 13,2 | 12,9 | 12,9 | 12,9 | 12,9 | 12,9 | 12,9 | 13,0 | |
| Loiret | 22,8 | 24,5 | 25,3 | 25,7 | 26,2 | 26,6 | 27,0 | 27,8 | |
| Centre | 4,1 | 4,2 | 4,2 | 4,1 | 4,1 | 4,0 | 4,0 | 3,9 | |
| Nord régional | 25,3 | 26,4 | 26,5 | 26,6 | 26,6 | 26,6 | 26,6 | 26,6 | |
| Axe ligérien | 43,1 | 45,1 | 46,3 | 47,0 | 47,7 | 48,4 | 49,1 | 50,4 | |
| Sud régional | 31,6 | 28,5 | 27,2 | 26,4 | 25,7 | 25,0 | 24,3 | 23,0 | |

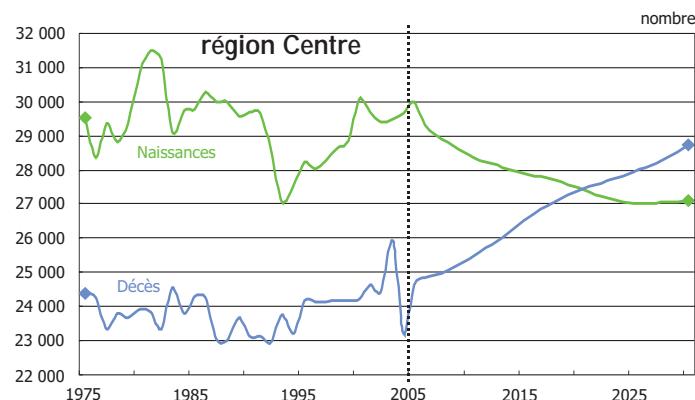
Sources : Insee, Recensements de la population 1975, 1990 et 1999 ; Omphale 2005 (scénario central)

Le Cher et l'Indre seraient les seuls départements à perdre de la population, avec respectivement 16 400 et 8 400 habitants de moins en 2030. Cela représenterait une baisse de leur population de 5,2 % et 3,6 % en 25 ans ou une évolution au rythme annuel moyen de - 0,2 % et - 0,1 %. À l'opposé, le Loiret enregistrerait une augmentation de sa population plus de deux fois supérieure à celle de la région, avec + 15,1 % entre 2005 et 2030, soit + 0,6 % en moyenne chaque année.

- Diminution progressive du solde naturel**

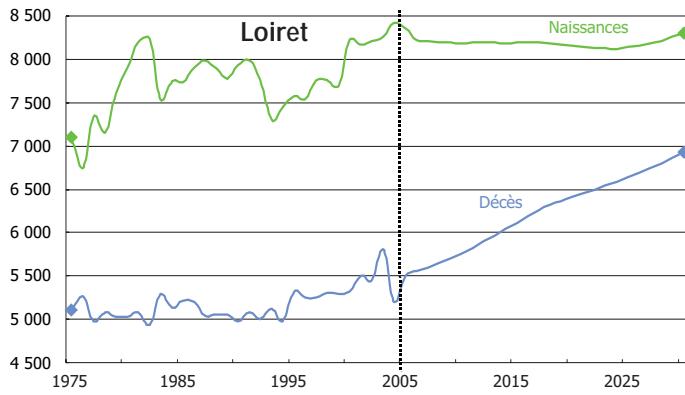
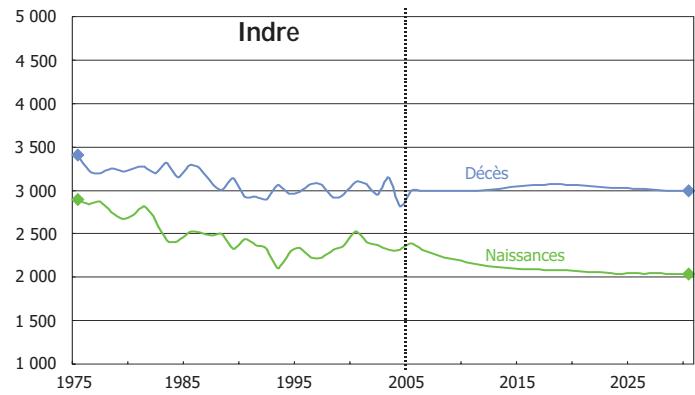
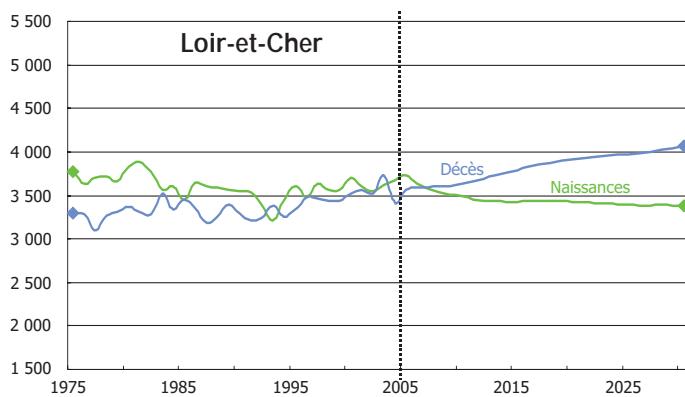
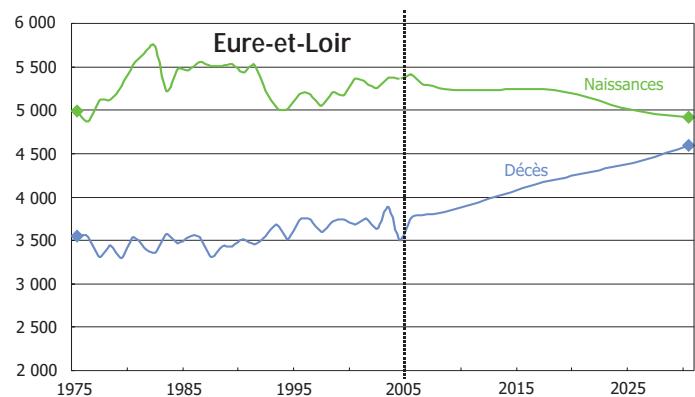
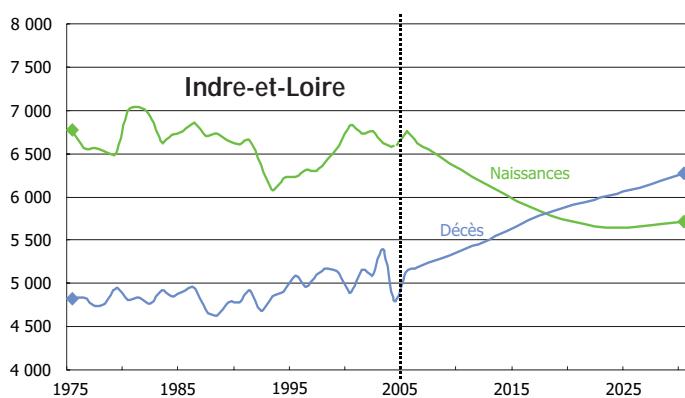
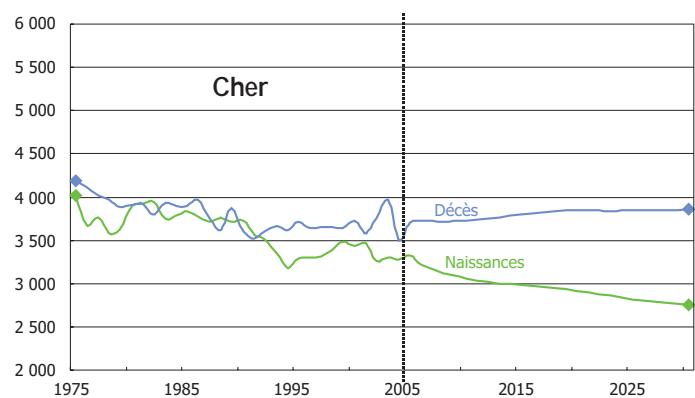
Selon le scénario central, le solde naturel régional diminuerait progressivement jusqu'en 2030 et deviendrait même négatif à partir de 2020. Cette évolution résulterait d'une hausse continue du nombre des décès doublée d'une diminution des naissances. Ces dernières se stabiliseraient en fin de période.

Naissances et décès observés et projetés



Au niveau départemental, le Loiret et l'Eure-et-Loir conserveraient un solde naturel positif jusqu'en 2030. Le Loiret aurait le solde naturel le plus élevé de la région sur toute la période, bien que décroissant.

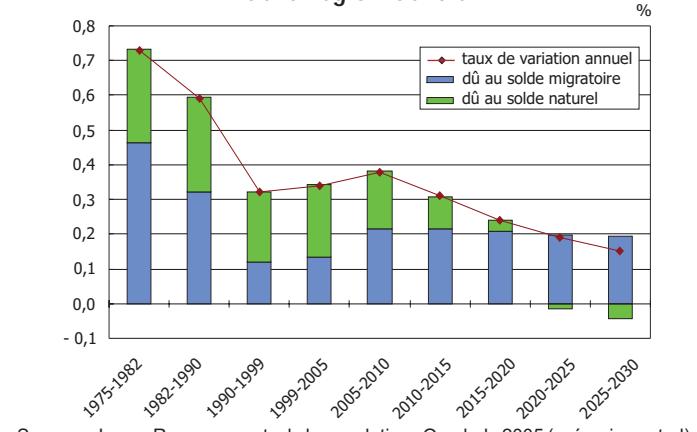
Le Cher et l'Indre enregistreraient, comme par le passé, un solde naturel négatif mais se stabilisant pour l'Indre dès 2020. Les décès deviendraient plus nombreux que les naissances dans le Loir-et-Cher avant 2010 et dans l'Indre-et-Loire avant 2020. L'écart entre ces deux départements, important en 2005, s'amenuiserait pour devenir très faible en 2030.



Source : Insee, État civil ; Omphale 2005 (scénario central)

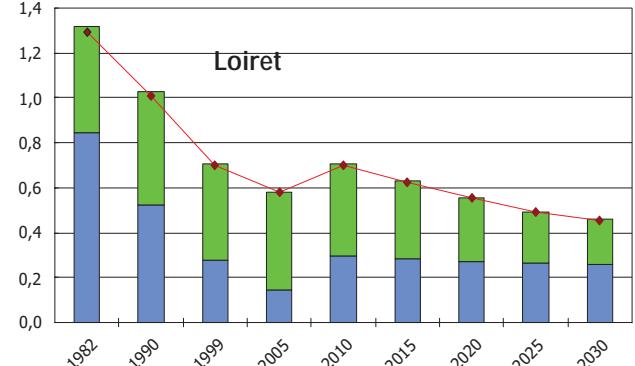
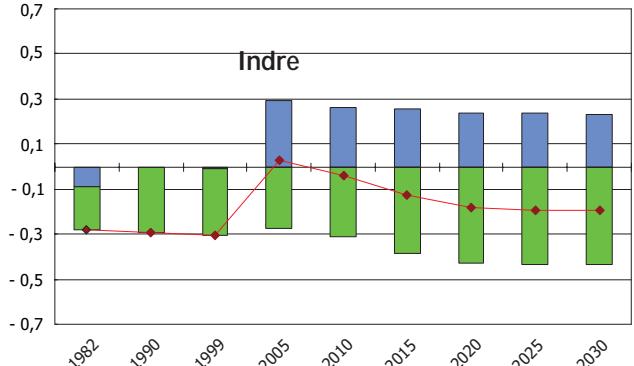
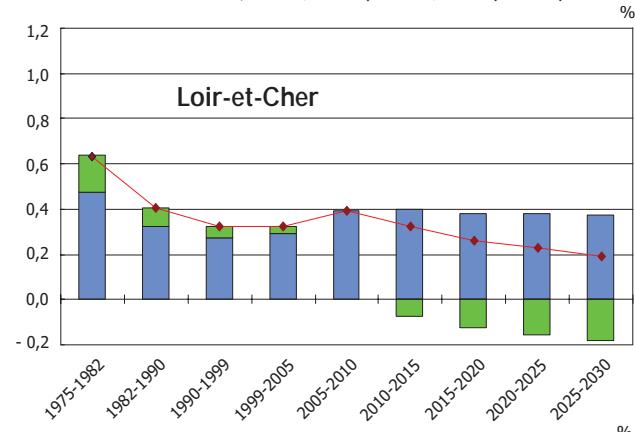
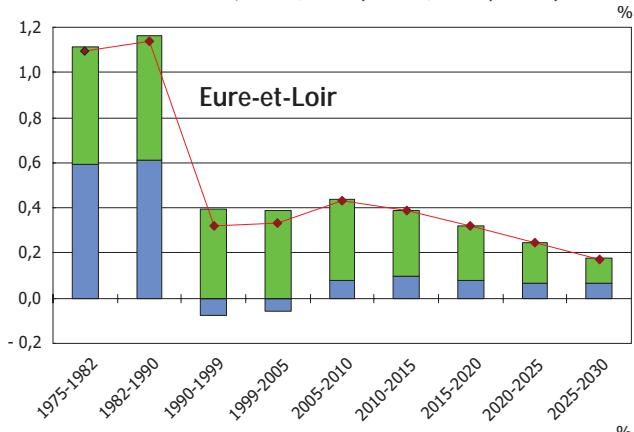
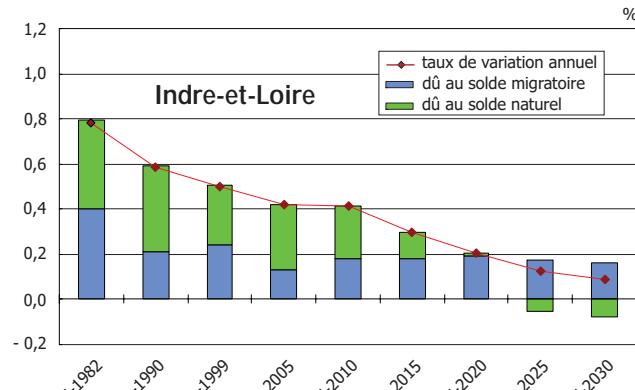
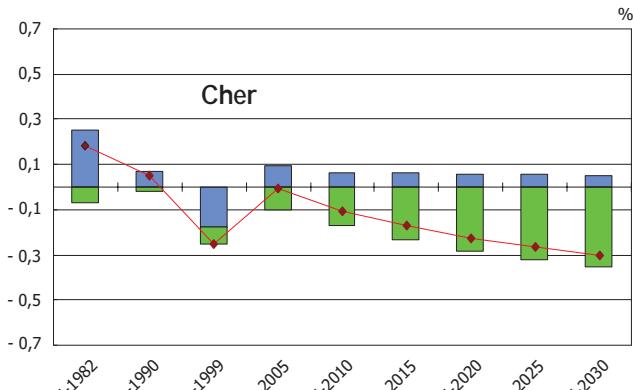
Des trois grands territoires de la région, seul l'axe ligérien conserverait un solde naturel positif à l'horizon 2030. Peu après 2020, les naissances repartiraient à la hausse. Les décès continuerait leur progression, ce qui expliquerait le net recul du solde naturel. À l'image du sud régional d'hier, celui de demain affichera un solde naturel toujours négatif. La diminution des décès à partir de 2020 ne compenserait pas le déficit des naissances. Le nord de la région amorcerait pour sa part un tournant par rapport à son comportement passé, et ce, dès 2022, année à laquelle son solde naturel deviendrait, pour la première fois depuis 1975, négatif. Un double phénomène coexisterait : baisse des naissances et hausse des décès.

Contribution des soldes naturel et migratoire au taux d'évolution annuel moyen de la population de la région Centre



Sources : Insee, Recensements de la population ; Omphale 2005 (scénario central)

Contribution des soldes naturel et migratoire à l'évolution démographique des départements du Centre



Sources : Insee, Recensements de la population ; Omphale 2005 (scénario central)

- **Une montée en puissance du rôle positif des migrations**

Le bilan migratoire serait nettement plus favorable à la région Centre ainsi qu'à chacun de ses départements. Le solde migratoire régional augmenterait, par rapport à la période 1990-2005, sans atteindre les niveaux élevés observés avant 1990. La région enregistrerait en moyenne 5 400 entrées nettes par an entre 2005 et 2015 puis 5 100 entre 2025 et 2030, soit une moyenne de 5 300 sur toute la période de projection.

Durant cet intervalle, le Centre accueillerait 1 660 personnes de 60 ans ou plus en moyenne chaque année (entrées moins sorties). Cela contribuerait à l'accélération du vieillissement de la population et à la dégradation du solde naturel. Les personnes âgées de moins de 20 ans seraient plus nombreuses à venir s'installer sur le territoire qu'à en partir, mais les gains n'atteindraient pas un niveau élevé, avec environ 200 entrées nettes chaque année. La position régionale serait plus préoccupante quant aux migrations des personnes âgées de 20 à 29 ans. Entre 2005 et 2030, 370 d'entre elles quitteraient en moyenne chaque année le territoire (sorties nettes). À l'inverse, la force de travail potentielle gagnerait 3 800 personnes supplémentaires âgées de 30 à 59 ans au jeu des migrations.

Quelle que soit la tranche d'âge, les migrations perdraient de l'ampleur au fil des années, excepté les seniors pour lesquels l'attrait de la région se renforcerait continûment.

- **Les migrations ne compenseraient pas le déficit naturel dans le Cher et l'Indre**

Au sein des six départements de la région, le solde migratoire aurait un impact positif de 2005 à 2030. Dans le Loiret, il deviendrait le principal moteur de la dynamique démographique, nouveauté au regard de sa contribution depuis 1990. Les migrations nettes, relativement stables entre 2005 et 2030 dans l'Eure-et-Loir, conforteraient l'action d'un solde naturel fort, bien que décroissant. Dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, les flux migratoires, positifs comme par le passé, compenseraient amplement le mouvement décroissant du solde naturel.

L'impact positif du solde migratoire dans les départements du Cher et de l'Indre ne suffirait pas à compenser le déficit naturel comme c'était le cas entre 1999 et 2005.

- **Cinq zones d'emploi conserveraient un excédent naturel**

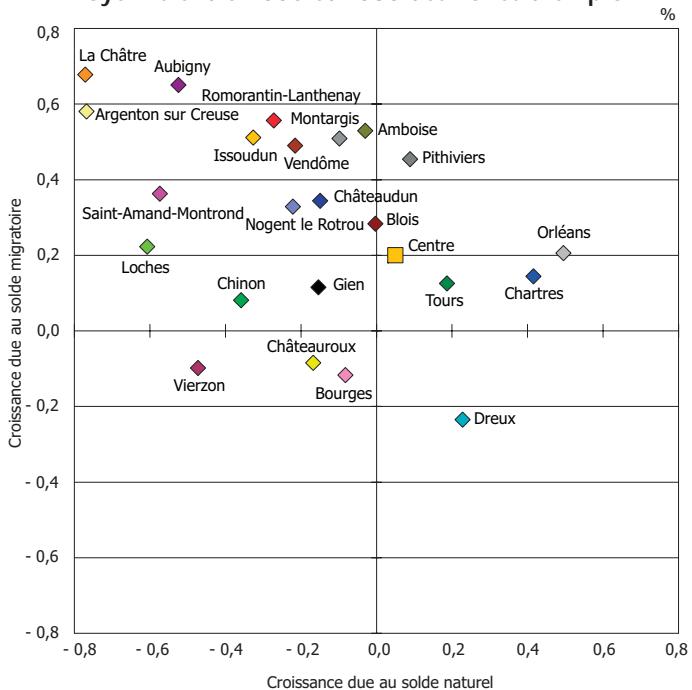
Parmi les zones d'emploi, celle d'Orléans afficherait comme par le passé la plus forte évolution de sa population avec une croissance annuelle moyenne de 0,7 % entre 2005 et 2030 alors qu'à l'opposé celle de Vierzon perdrat 0,6 % de sa population en moyenne chaque année.

Orléans, Chartres, Pithiviers, Amboise, Montargis, Tours et Blois continueraient de progresser à un rythme plus élevé que la région. Elles seraient rejointes par Vendôme et Romorantin.

Les zones d'emploi de Vierzon, Bourges, Châteauroux et Dreux pâtiraient encore de l'impact négatif des migrations sur leur évolution démographique. Dreux serait l'unique zone à voir son solde naturel positif tout juste compenser cette perte.

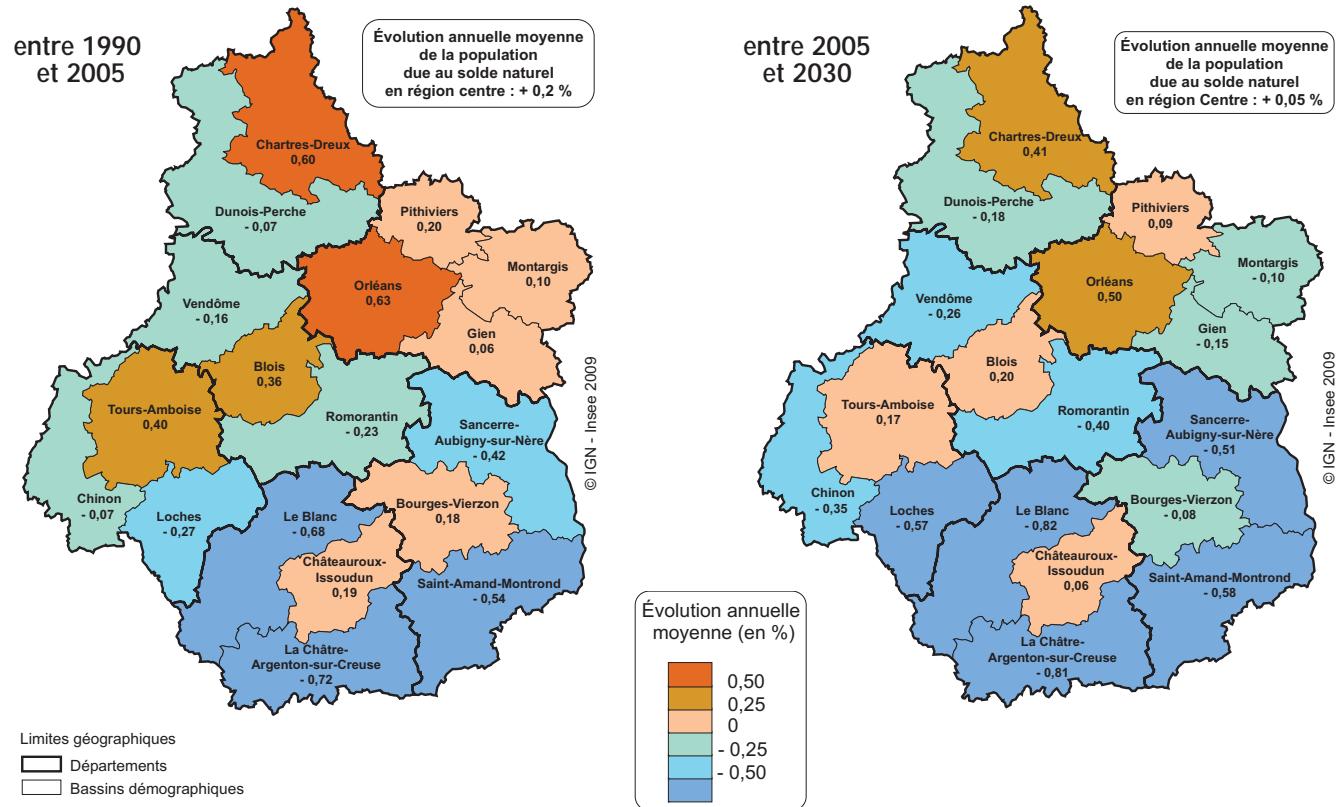
Seules cinq zones présenteraient un excédent naturel, soit moitié moins qu'entre 1990 et 2005.

Composantes de l'évolution démographique annuelle moyenne entre 2005 et 2030 des zones d'emploi



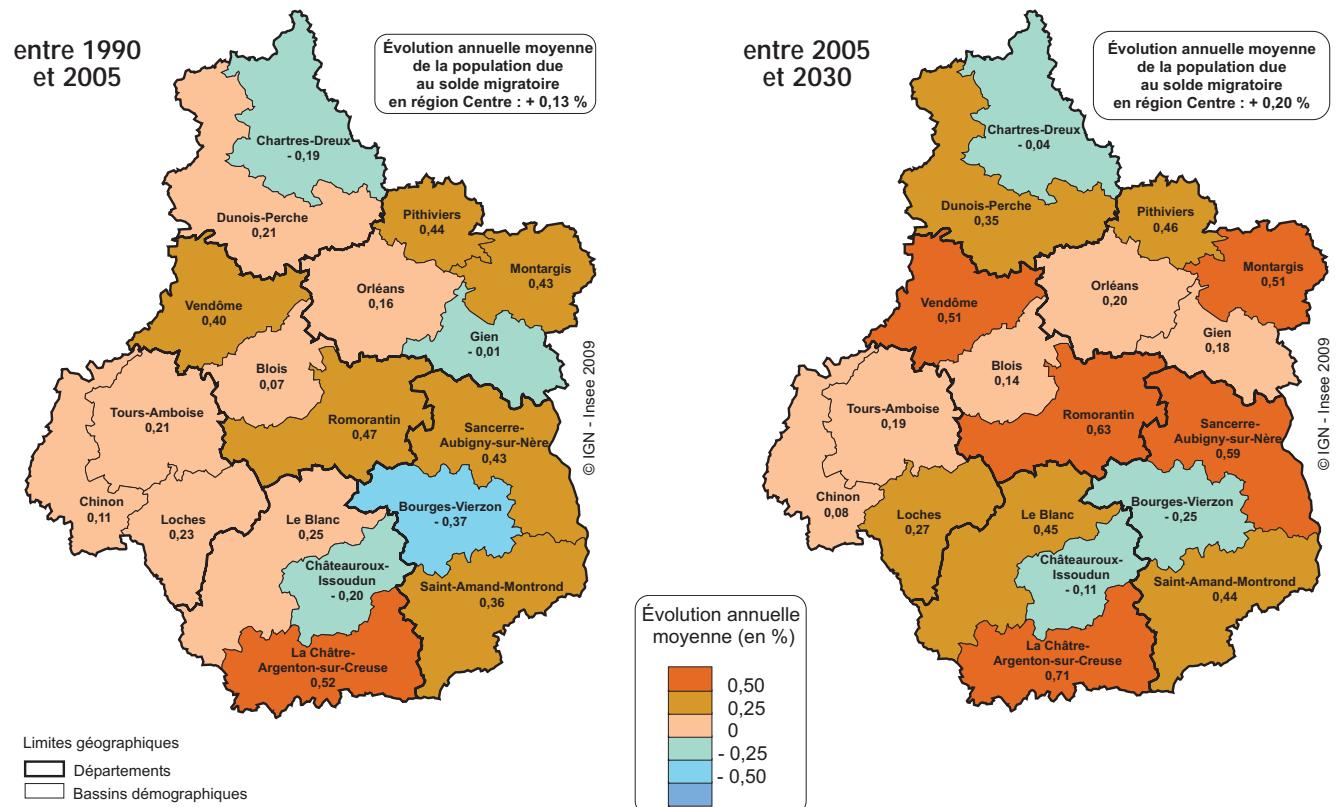
Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central)

Évolution annuelle moyenne de la population des bassins démographiques due au solde naturel



Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

Évolution annuelle moyenne de la population des bassins démographiques due au solde migratoire



Sources : Insee, Recensement de la population 1990 ; Omphale 2005 (scénario central)

- Des profils d'évolution différents entre bassins démographiques d'un même département

Comme les zones d'emploi, les bassins démographiques afficheraient des profils très variés. Les deux bassins démographiques d'Eure-et-Loir verrraient leur population totale augmenter entre 2005 et 2030 : 9,7 % pour celui de Chartres-Dreux et + 4,4 % pour le bassin Dunois-Perche (Chartres-Dreux représentant 71 % de l'effectif départemental).

Pour autant, le moteur de cette croissance divergerait entre les deux bassins : le premier bénéficierait d'un solde naturel dynamique (comportement « frange francilienne ») alors que son solde migratoire resterait quasi nul. À l'inverse, le second enregistrerait plus de décès que de naissances. Sa croissance serait due uniquement aux mouvements migratoires positifs.

Dans le Loiret, Orléans serait le bassin le plus dynamique avec une croissance annuelle moyenne entre 2005 et 2030 de 0,7 %, le département affichant une évolution de + 0,6 %. Seul le bassin démographique de Gien n'aurait pas une croissance continue tout au long de la période de projection. En effet, sa population commencerait à décroître dès 2020 pour atteindre cependant en 2030 un niveau supérieur à celui de 2005.

Seul le bassin d'Orléans aurait un dynamisme démographique dû en premier lieu au solde naturel, même si celui-ci diminue tout au long de la période. Le solde migratoire, largement positif, renforcerait cette dynamique.

Pithiviers cumulerait également un solde naturel et un solde migratoire positifs mais sa croissance serait impulsée par le second.

Gien et Montargis, quant à eux, verraient leur solde naturel décroître pour devenir rapidement négatif.

Largement compensé par un solde migratoire important dans le Montargois, le déficit naturel serait tout juste neutralisé à Gien.

La population croîtrait dans les trois bassins démographiques du Loir-et-Cher régulièrement de 2005 à 2030, au rythme annuel moyen de + 0,3 % à Blois et de + 0,2 % à Romorantin et Vendôme.

Ces deux derniers bassins bénéficieraient d'un solde migratoire dynamique qui compenserait un solde naturel négatif. Les effets positifs de ces soldes se conjugueraient à Blois sur l'ensemble de la période.

Dans ce dernier bassin, le solde naturel diminuerait, passant sous le niveau du solde migratoire dès 2023.

Entre 2005 et 2030, dans le département de l'Indre-et-Loire, la population du bassin démographique de Tours-Amboise augmenterait chaque année en moyenne de 0,4 % alors que celles de Loches et Chinon diminueraient de 0,3 %. Ces baisses seraient dues à la hausse des décès, accompagnée d'une baisse des naissances dont l'ampleur ne pourrait être neutralisée par des soldes migratoires pourtant positifs. Le bassin de Tours-Amboise, quant à lui, cumulerait les effets positifs et d'égale ampleur, du solde naturel et du solde migratoire.

Dans l'Indre, les bassins de Châteauroux-Issoudun et de La Châtre-Argenton-sur-Creuse, après une hausse de leur population entre 2005 et 2010, devraient enregistrer une baisse continue jusqu'en 2030. Le bassin du Blanc, quant à lui, ne connaîtrait pas d'évolution positive de ses effectifs, même temporaire. Les bassins du Blanc et de La Châtre-Argenton-sur-Creuse présenteraient des profils voisins avec des taux de perte annuels moyens de 0,4 % et 0,1 % entre 2005 et 2030, découlant d'un solde naturel négatif, non compensé par un solde migratoire pourtant dynamique. La population du bassin de Châteauroux-Issoudun serait à l'équilibre en raison d'un manque d'attractivité du territoire. Le solde naturel, positif jusqu'en 2023, ne serait pas assez fort pour pallier ces mouvements migratoires négatifs.

Saint-Amand-Montrond et Bourges-Vierzon, bassins démographiques du Cher, devraient connaître une diminution continue du nombre de leurs habitants sur la période de projection. Les baisses seraient respectivement de 0,1 % et 0,3 % chaque année.

Le Sancerrois connaîtrait au contraire une hausse de sa population de 0,1 % en moyenne annuelle. Une légère baisse s'amorcerait cependant à partir de 2027. Le solde naturel négatif à Saint-Amand-Montrond et Sancerre-Aubigny-sur-Nère neutraliserait l'effet positif des migrations, moins fortement dans ce dernier toutefois. Le bassin de Bourges-Vierzon enregistrait dès 2010 un solde naturel négatif et déclinant. Les sorties du territoire plus nombreuses que les entrées renforcent le mouvement à la baisse du nombre d'habitants.

Répartition de la population par tranche d'âge

| | 2005 | 2030 | Moins de 20 ans | | | | 20 à 29 ans | | | |
|----------------|------------------|------------------|-----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | | | 2005 | | 2030 | | 2005 | | 2030 | |
| | | | effectif | part en % | effectif | part en % | effectif | part en % | effectif | part en % |
| Cher | 314 224 | 297 835 | 71 156 | 22,6 | 59 591 | 20,0 | 31 746 | 10,1 | 29 168 | 9,8 |
| Eure-et-Loir | 416 023 | 449 831 | 107 851 | 25,9 | 102 512 | 22,8 | 47 034 | 11,3 | 46 160 | 10,3 |
| Indre | 231 428 | 222 992 | 48 970 | 21,2 | 43 620 | 19,6 | 22 280 | 9,6 | 22 024 | 9,9 |
| Indre-et-Loire | 567 794 | 600 607 | 137 775 | 24,3 | 124 102 | 20,7 | 72 790 | 12,8 | 69 662 | 11,6 |
| Loir-et-Cher | 321 075 | 344 355 | 74 665 | 23,3 | 71 072 | 20,6 | 32 605 | 10,2 | 33 666 | 9,8 |
| Loiret | 639 844 | 736 687 | 163 579 | 25,6 | 169 159 | 23,0 | 79 941 | 12,5 | 86 583 | 11,8 |
| Centre | 2 490 388 | 2 652 307 | 603 996 | 24,3 | 570 054 | 21,5 | 286 396 | 11,5 | 287 263 | 10,8 |
| Nord régional | 661 569 | 704 404 | 166 209 | 25,1 | 151 647 | 21,5 | 70 506 | 10,7 | 68 038 | 9,7 |
| Axe ligérien | 1 171 190 | 1 338 120 | 293 696 | 25,1 | 305 786 | 22,9 | 152 801 | 13,0 | 164 170 | 12,3 |
| Sud régional | 657 629 | 609 783 | 144 091 | 21,9 | 112 623 | 18,5 | 63 089 | 9,6 | 55 055 | 9,0 |

| | 30 à 59 ans | | | | 60 ans ou plus | | | |
|----------------|------------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|----------------|-------------|
| | 2005 | | 2030 | | 2005 | | 2030 | |
| | effectif | part en % | effectif | part en % | effectif | part en % | effectif | part en % |
| Cher | 131 437 | 41,9 | 99 466 | 33,4 | 79 885 | 25,4 | 109 610 | 36,8 |
| Eure-et-Loir | 176 383 | 42,4 | 159 515 | 35,4 | 84 755 | 20,4 | 141 644 | 31,5 |
| Indre | 94 841 | 41,0 | 72 575 | 32,5 | 65 337 | 28,2 | 84 773 | 38,0 |
| Indre-et-Loire | 232 345 | 40,9 | 210 965 | 35,1 | 124 884 | 22,0 | 195 878 | 32,6 |
| Loir-et-Cher | 132 436 | 41,2 | 116 193 | 33,7 | 81 369 | 25,3 | 123 424 | 35,9 |
| Loiret | 265 368 | 41,4 | 263 787 | 35,7 | 130 956 | 20,5 | 217 158 | 29,5 |
| Centre | 1 032 810 | 41,4 | 922 501 | 34,8 | 567 186 | 22,8 | 872 488 | 32,9 |
| Nord régional | 277 127 | 41,9 | 245 511 | 34,8 | 147 727 | 22,3 | 239 208 | 34,0 |
| Axe ligérien | 482 407 | 41,2 | 475 644 | 35,5 | 242 286 | 20,7 | 392 520 | 29,3 |
| Sud régional | 273 276 | 41,6 | 201 346 | 33,0 | 177 173 | 26,9 | 240 759 | 39,5 |

Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central)

- Forte augmentation du nombre de seniors, baisse de la population des moins de vingt ans**

Le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus augmenterait, selon le scénario central, de 53,8 % dans la région Centre entre 2005 et 2030. Il dépasserait les 872 000 individus, soit une hausse de plus de 305 300 personnes. L'augmentation serait particulièrement forte dans l'Eure-et-Loir et le Loiret, respectivement de 67,1 % et de 65,8 %. À l'opposé, l'Indre et le Cher connaîtraient une évolution moindre du nombre de seniors, bien que forte, avec respectivement + 29,7 % et + 37,2 %.

La population âgée de moins de 20 ans baisserait de 34 000 individus au niveau régional. Seul le Loiret enregistrerait une hausse de cet effectif mais la part de celui-ci dans la population totale serait en recul, comme dans les autres départements de la région.

Le Centre compterait sensiblement le même nombre de personnes âgées de 20 à 29 ans en 2030 qu'en 2005. Le Loiret se distinguerait encore, avec une augmentation de cette population de 8,3 % entre 2005 et

2030 contre + 0,3 % pour la région. Le Loir-et-Cher viendrait ensuite avec une hausse de 3,3 % ; les autres départements afficheraient une évolution négative.

Avec une baisse de 110 300 personnes dans la région, la population des 30 à 59 ans serait, tant en effectif qu'en part, en perte de vitesse dans tous les départements.

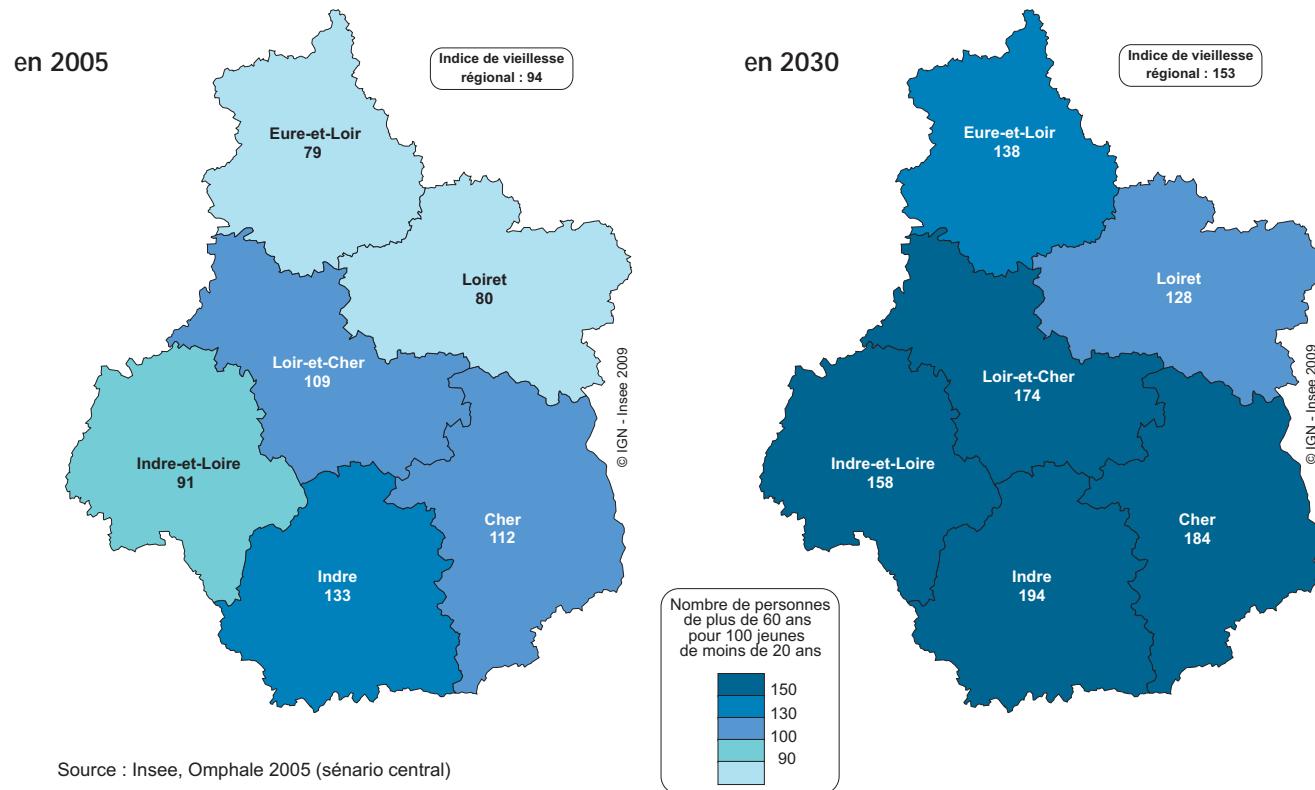
- En 2030, un habitant du Centre sur trois serait âgé de 60 ans ou plus**

Alors qu'en 2005 la région compte plus de jeunes que de seniors, la situation s'inverserait dès 2009. En 2030, la part des personnes âgées de 60 ans ou plus atteindrait 32,9 %, dépassant de plus de 11 points celle des jeunes de 20 ans.

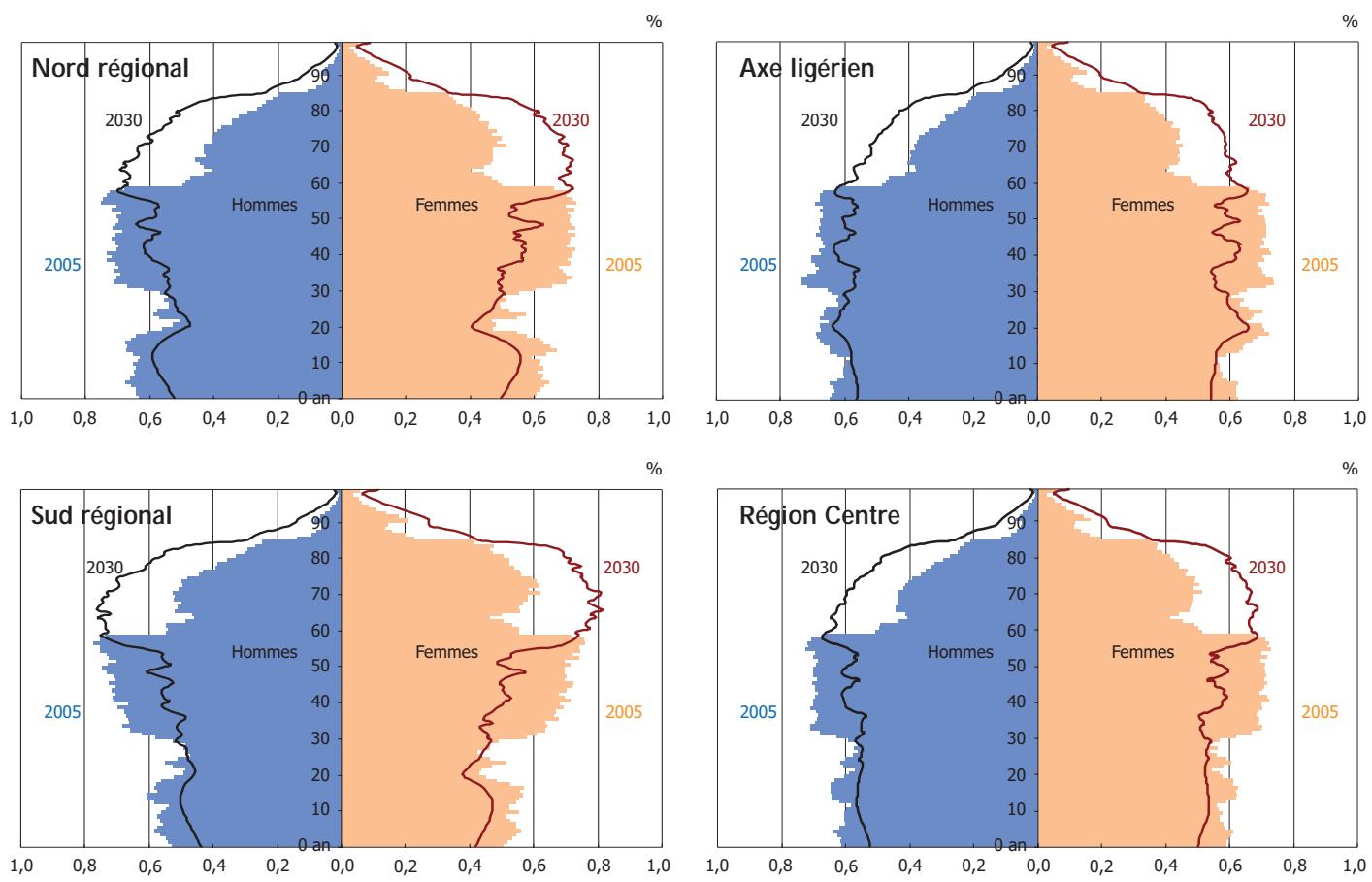
Dans tous les départements de la région, la part des jeunes diminuerait au profit de celle des personnes âgées.

La part des personnes de 75 ans ou plus, âgés à partir desquels la dépendance est de plus en plus importante, augmenterait également de façon notable. Elle

Nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans



Pyramide des âges en 2005 et 2030



atteindrait 13,9 % de la population totale en 2030 dans la région, soit un gain de près de 5 points en 25 ans. Elle serait la plus élevée dans l'Indre (16,3 %) et le Cher (15,5 %).

L'effectif régional de cette tranche d'âge serait en progression de 62,3 % sur la période de projection. L'évolution la plus forte serait enregistrée dans le Loiret et l'Eure-et-Loir, avec respectivement + 77,6 % et + 76,9 %, contre + 33,9 % dans l'Indre et + 46,6 % dans le Cher.

À l'horizon 2030, le profil démographique des trois grands espaces régionaux évoluerait sensiblement vers un vieillissement de la population. À l'image de la région, ces territoires enregistreraient une hausse du nombre et de la proportion de seniors, accompagnée d'une baisse de la population des moins de 20 ans (hormis l'axe ligérien avec + 4,1 %) et de leur poids. Le sud serait le plus fortement touché : en 2030, moins de deux habitants sur dix auraient moins de 20 ans alors que près de quatre auraient déjà fêté leur soixantième anniversaire.

En 2030, les trois espaces abriteraient plus de seniors que de jeunes, alors qu'en 2005, seul le sud était dans ce cas. Le ratio pour ce dernier s'élèverait jusqu'à 214 seniors pour 100 jeunes, contre 158 pour le nord et 128 pour l'axe ligérien.

- Diminution de la main-d'œuvre potentielle**

La tranche d'âge des 20-59 ans, représentant la main-d'œuvre potentielle, perdrat également des effectifs, particulièrement entre 30 et 59 ans. Le sud régional afficherait pour cette dernière classe d'âge la plus forte évolution, avec - 26,3 %, contre - 11,4 % pour le nord et - 1,4 % pour l'axe ligérien. Ce dernier enregistrerait même une évolution positive, de 7,4 %, pour les 20-29 ans.

Néanmoins, dans les trois territoires, la proportion des 20-59 ans dans la population totale diminuerait, passant sous la barre des 50 %.

- Baisse du nombre de femmes en âge de procréer**

Entre 2005 et 2030, le nombre de femmes en âge de procréer (de 14 ans à 48 ans révolus) diminuerait de 10,7 % dans la région, n'apportant guère d'optimisme. La baisse serait bien supérieure à celle attendue en France métropolitaine (- 3,8 %). Dans le sud régional elle serait très accentuée (- 27,2 %), mais aussi dans le nord (- 14,0 %) ; l'axe ligérien

connaîtrait une quasi-stabilité (- 1,1 %).

Au niveau départemental, le Loiret se détacherait en se rapprochant de la stabilité alors que les départements du sud enregistreraient des baisses de près de 20 %. Dans l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir, l'évolution serait respectivement de - 13,7 %, - 12,3 % et - 9,9 %.

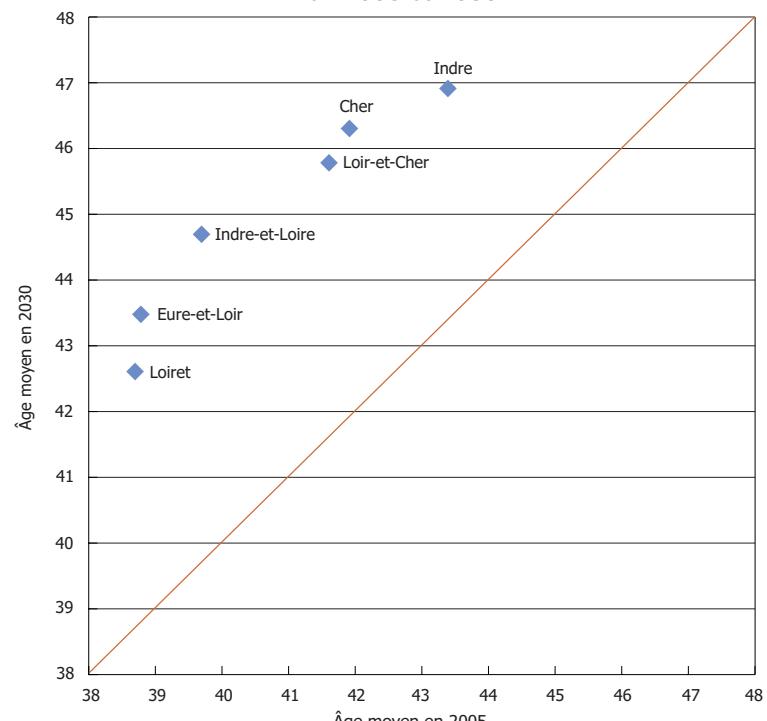
La part des femmes en âge de procréer dans la population régionale totale perdrait près de 4 points sur la période de projection, atteignant 18,9 % en 2030. Elle serait de 20,6 % pour la métropole, soit 3 points de moins par rapport à son niveau en 2005.

Comme en 2005, seul l'axe ligérien se situerait au-dessus de la moyenne régionale avec 20,8 % de femmes âgées de 14 à 48 ans, proportion toutefois en recul de plus de 3 points par rapport à 2005.

- Augmentation de plus de quatre ans de l'âge moyen de la population**

Conséquence du vieillissement de la population, l'âge moyen passerait de 40,2 ans en 2005 à 44,5 ans en 2030 dans la région. Il atteindrait 42,6 ans dans l'axe ligérien, 44,9 ans dans le nord régional et 48 ans dans le sud. Le département le plus jeune resterait le Loiret avec 42,6 ans et le plus âgé l'Indre (46,9 ans), talonné par le Cher (46,3 ans).

Âge moyen de la population dans les départements en 2005 et 2030



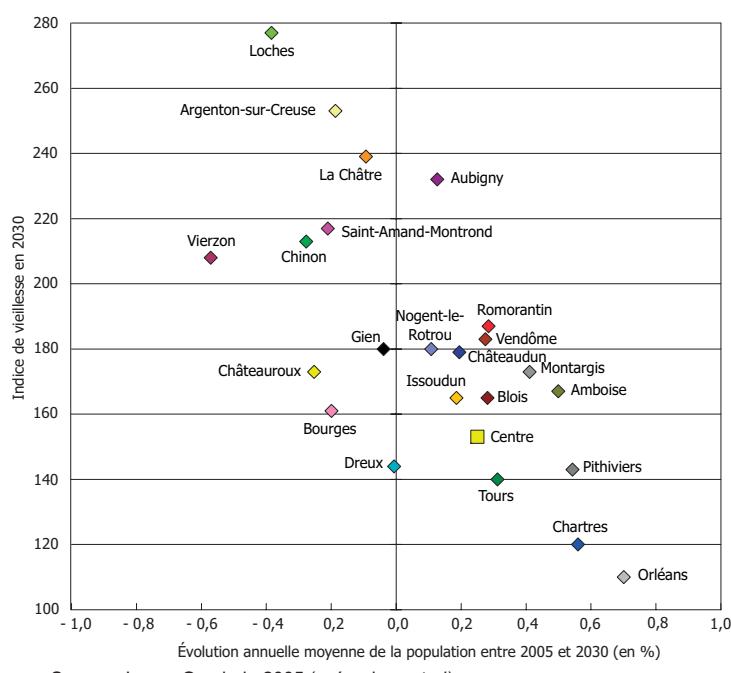
Note de lecture : l'âge moyen dans le Loiret en 2005 est de 38,7 ans contre 42,6 en 2030.
Source : Insee, Omphale 2005 (scénario central)

- Un nombre de jeunes en progression dans les seules zones d'emploi d'Orléans et de Chartres**

Les zones d'emploi, comme la région, connaîtraient une baisse du nombre de moins de 20 ans. Seules celles d'Orléans et de Chartres seraient épargnées avec des évolutions de ces effectifs respectivement de + 8,6 % et + 3,4 %. Issoudun et Pithiviers seraient proches de la stabilité.

Pour la tranche d'âge de 20 à 29 ans, neuf zones d'emploi afficheraient une croissance de leurs effectifs, contrairement à la région : Issoudun en tête avec + 17,9 %, suivie de Pithiviers et Orléans avec environ + 11 %, puis Montargis, Chartres, Vendôme, Romorantin, La Châtre et Blois. De toutes ces zones, seule celle d'Orléans connaît également une évolution positive des effectifs de 30 à 59 ans, de 4,6 %. Toutes les zones d'emploi sans exception verraien croître le nombre des seniors. Elles abriteraient plus de seniors que de jeunes en 2030. La zone d'emploi d'Orléans resterait proche de l'équilibre avec 110 personnes âgées de plus de 60 ans pour 100 personnes âgées de moins de 20 ans. À l'opposé, Loches en compterait 277. À l'image de celle-ci, les zones d'Aubigny, Chinon, Saint-Amand-Montrond, Vierzon, La Châtre et Argenton-sur-Creuse compteraient au minimum plus de 200 seniors pour 100 jeunes. Les zones d'emploi de Chartres, Pithiviers, Tours et Dreux, bien que plus

Évolution annuelle moyenne de la population des zones d'emploi entre 2005 et 2030 et indice de vieillesse en 2030



âgées que celle d'Orléans, resteraient en deçà de la moyenne régionale. Si Amboise présentait également un profil plus jeune que la région en 2005, cela ne serait plus le cas en 2030.

La population des femmes en âge de procréer diminuerait dans toutes les zones d'emploi, exception faite de celle d'Orléans (+ 4,6 %). Les baisses les plus fortes interviendraient dans les zones de Loches, Vierzon et Chinon, atteignant respectivement 36,5 %, 30,6 % et 29,8 %. Quelle que soit la zone, la part de ces femmes diminuerait. Elle serait supérieure à la proportion régionale dans les zones d'emploi d'Orléans (22,0 %), de Tours (21,0 %) et de Chartres (20,2 %).

- Le bassin démographique d'Orléans, le moins vieillissant de la région**

Tous les bassins démographiques compteraient davantage de personnes âgées de 60 ans ou plus que de personnes âgées de moins de 20 ans. Celui d'Orléans serait le seul à enregistrer un nombre de personnes de moins de 20 ans et de 30 à 59 ans en hausse entre 2005 et 2030 avec respectivement + 8,4 % et + 4,4 %. Les individus âgés de 20 à 29 ans verraien également leur effectif augmenter dans ce bassin (+ 10,6 %) ainsi que dans ceux de Pithiviers, Montargis, Vendôme, La Châtre-Argenton-sur-Creuse, Blois et Romorantin.

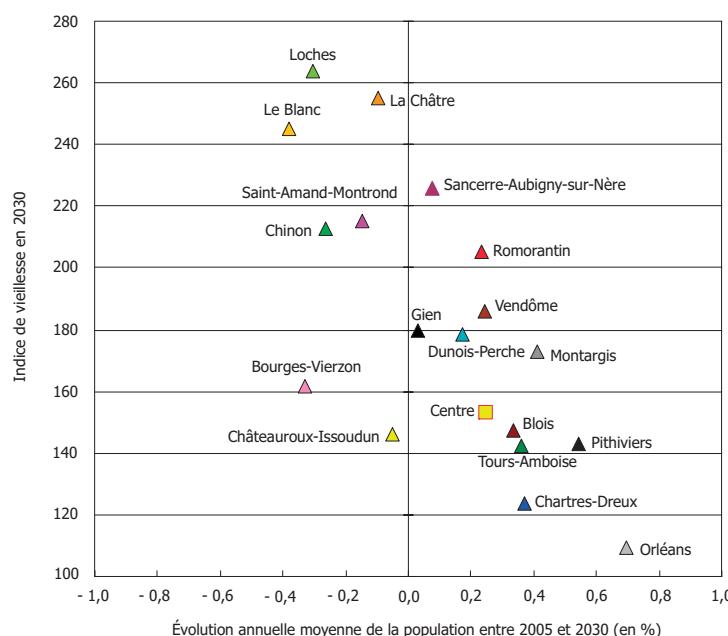
Dans les deux bassins d'Eure-et-Loir, Chartres-Dreux et Dunois-Perche, les effectifs ainsi que la part des 60 ans ou plus augmenteraient entre 2005 et 2030, au détriment des moins de 20 ans et des 20-59 ans. Si en 2005 la part des seniors était déjà plus élevée que celle des jeunes en Dunois-Perche (26,5 % contre 23,0 %), ce n'était pas le cas pour Chartres-Dreux (17,7 % contre 27,2 %). En 2030, ces territoires enregistreraient tous deux des proportions à l'avantage des seniors : 36,5 % de 60 ans ou plus contre 20,5 % de moins de 20 ans pour le bassin Dunois-Perche, et, de façon moins marquée, 29,4 % de personnes âgées contre 23,7 % de jeunes pour celui de Chartres-Dreux.

Dans le Loiret, la part des jeunes diminuerait et deviendrait plus faible que la part des 60 ans et plus dans les quatre bassins démographiques. C'est à Gien puis Montargis que cette dernière seraît la plus forte, s'élevant à environ 36 %. Elle seraît la plus faible à Orléans (26,3 %).

En 2005, le bassin blésois présentait une part de jeunes supérieure à celle de seniors au sein du Loir-et-Cher. En 2011, cette situation disparaîtrait. Toutefois, la part des 60 ans ou plus resterait inférieure de plus de 5 points à celle des deux autres bassins démographiques du Loir-et-Cher en 2030, et la part des moins de 20 ans d'au moins 2 points supérieure.

Dans les trois bassins de l'Indre-et-Loire, l'effectif et la part des personnes âgées de moins de 20 ans diminuerait au profit des seniors. Pour la zone de Tours-Amboise, cette situation apparaîtrait en 2013 seulement. L'indice de vieillesse serait de 142 seniors pour 100 jeunes dans cette zone en 2030. Ce ratio serait particulièrement élevé à Loches et Chinon, où pour 100 jeunes on comptabiliserait respectivement 264 et 213 personnes âgées.

Évolution annuelle moyenne de la population des bassins démographiques de 2005 à 2030 et indice de vieillesse en 2030



Source : Insee ; Omphale 2005 (scénario central)

Dans le département de l'Indre, l'indice de vieillesse basculerait en faveur des seniors avant 2010. En 2030, l'écart serait maximal à La Châtre-Argenton-sur-Creuse, avec 255 seniors pour 100 jeunes (contre 176 en 2005).

Dans le Cher, la part des personnes âgées habitant dans le bassin de Bourges-Vierzon passerait de 22,8 % en 2005 à 34,3 % en 2030, dépassant ainsi celle des moins de 20 ans (23,7 % en 2005 et 21,2 %

en 2030). Ainsi, pour 100 jeunes, ce bassin compterait 162 seniors en 2030 après 96 seniors en 2005 et 112 en 2010. Dans les autres bassins du Cher, Saint-Amand-Montrond et Sancerre-Aubigny-sur-Nère, les seniors étaient déjà plus nombreux que les jeunes en 2005, respectivement 145 et 135 seniors pour 100 jeunes. L'indice de vieillesse irait en s'accroissant jusqu'en 2030 pour atteindre 215 et 226.

La population des femmes en âge de procréer décroîtrait dans tous les bassins démographiques, exception faite de celui d'Orléans (+ 4,4 %). Les baisses les plus fortes, voisines ou supérieures à 20 %, interviendraient dans les bassins frontaliers avec les régions d'Auvergne, du Limousin et de Poitou-Charentes, ainsi que dans les bassins de Sancerre-Aubigny-sur-Nère et Bourges-Vierzon.

Quelle que soit la zone, la part de ces femmes diminuerait. Elle resterait la plus forte dans le bassin d'Orléans (22 %) et la plus faible dans celui de Loches (13,8 %).

Les autres scénarios pour la région Centre

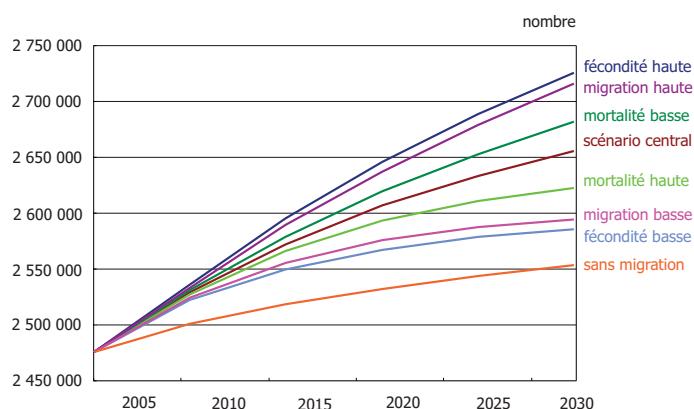
Selon les différents scénarios (voir hypothèses dans la rubrique *Pour comprendre ces résultats*), le rythme de l'évolution de la population régionale pourrait être plus ou moins élevé.

Le scénario central fournit des projections de population sous hypothèse de reconduction à l'identique des phénomènes démographiques observés sur un passé récent (1990 à 2005) mais suffisamment étendu pour dépasser les seuls phénomènes conjoncturels. Modular les composantes que sont la fécondité, la mortalité et les migrations permet d'évaluer un champ des possibles. La sensibilité des résultats aux hypothèses démographiques est ainsi soulignée.

- **Hausse de la population régionale quel que soit le scénario de projection**

Une variation de la fécondité donnerait des évolutions sensiblement différentes. Dans l'hypothèse d'une hausse de la fécondité jusqu'à 2,1 enfants par femme en 2010, puis d'un maintien à ce niveau jusqu'en 2030, la population augmenterait de 63 300 personnes de plus par rapport au scénario central, soit une évolution de 2,5 points de plus : 9,0 % contre 6,5 %. Inversement, une baisse de la fécondité jusqu'à 1,7 enfant par femme en 2010 puis un maintien à ce niveau jusqu'en 2030 entraîneraient une hausse de la population, mais diminuée de 63 200 personnes par

Projections de population pour la région Centre scénario central et variantes



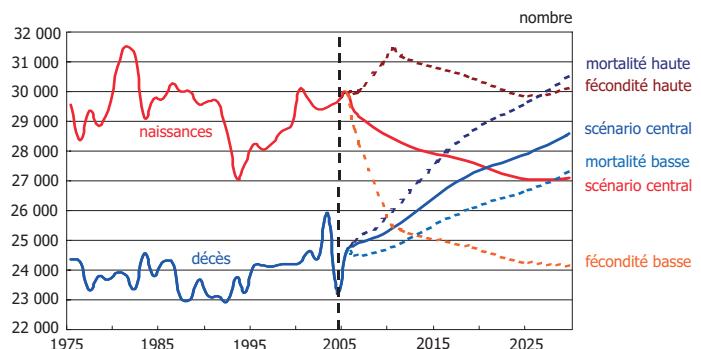
Source : Insee, Omphale 2005

rapport au scénario central : soit une évolution de 2,5 points de moins (4,0 % contre 6,5 %).

Un changement des comportements migratoires engendrerait également de fortes différences par rapport au scénario central. La population de la région Centre augmenterait de 8,7 % entre 2005 et 2030 si les mouvements migratoires s'accéléraient en faveur de la région. A contrario, cette évolution s'abaisserait à + 4,3 % si le Centre devenait moins attractif. Le rôle très fort que représentent les migrations pour la région transparaît au travers du scénario dit « sans migration ». Sans migration, l'évolution de la population entre 2005 et 2030 ne serait que de + 2,8 %.

Les projections régionales de population à l'horizon 2030 semblent moins sensibles aux hypothèses de mortalité. En effet, un scénario avec une hypothèse de mortalité haute entraînerait une évolution de la population régionale en 25 ans de + 5,3 % contre + 6,5 % pour le scénario central. Une mortalité basse engendrerait une hausse de la population de 7,5 %. Les évolutions ne seraient donc que de plus ou moins 1 point par rapport à celle du scénario tendanciel.

Naissances et décès en région Centre selon les différents scénarios



Sources : Insee, État civil ; Omphale 2005

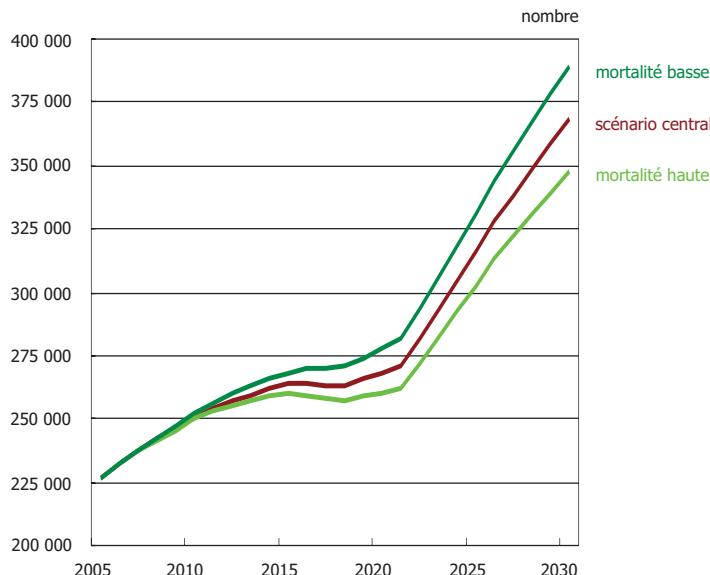
Seule une situation très favorable avec une fécondité haute (2,1 enfants par femme dès 2010) permettrait de conserver un solde naturel positif sur toute la période de projection dans la région Centre.

- Sensibilité de la répartition par âge de la population aux hypothèses retenues**

Quel que soit le scénario de projection, les effectifs de seniors seraient en hausse.

Si les hypothèses de mortalité ont un impact modéré quant aux projections de population totale, il en va différemment sur la seule catégorie des seniors. Une espérance de vie plus faible par rapport à celle du scénario central ferait passer le nombre de personnes de plus de 75 ans de 368 000 à 347 500 en 2030. Inversement, une espérance de vie plus forte entraînerait une hausse de ces effectifs à 389 000 personnes.

Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus en région Centre selon les hypothèses de mortalité

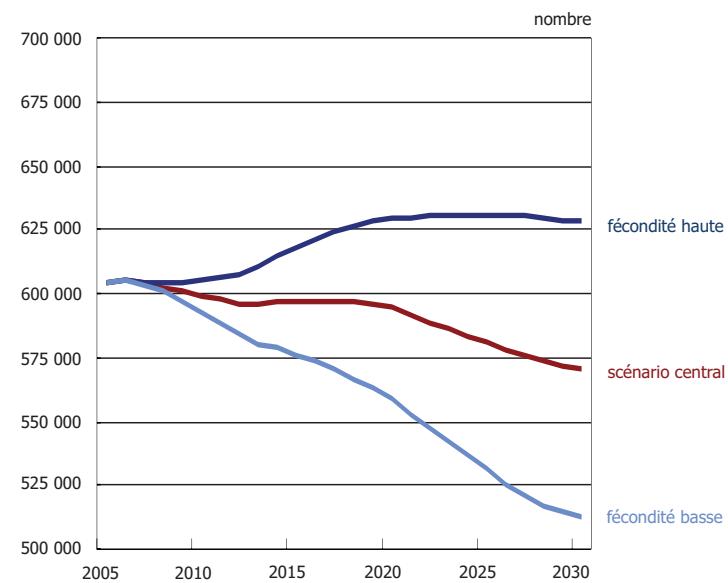


Source : Insee, Omphale 2005

Aux âges jeunes, ce sont les hypothèses de fécondité qui ont l'impact le plus fort. Seul le scénario de fécondité haute stopperait la baisse du nombre d'habitants jeunes. Selon le scénario central, avec un nombre d'enfants par femme de 1,9 dès 2010, la région

Centre compterait 570 100 jeunes de moins de 20 ans en 2030. Une fécondité basse, de 1,7 enfant par femme, abaisserait cet effectif à 512 300, tandis qu'une fécondité haute de 2,1 enfants par femme, l'éleverait à 627 900.

Nombre de personnes âgées de moins de 20 ans en région Centre selon les hypothèses de fécondité



Source : Insee, Omphale 2005

Au-delà des effectifs, la structure par âge est fortement dépendante du choix du scénario.

Une mortalité plus forte que celle envisagée dans le cadre du scénario central ferait passer la part des personnes âgées de plus de 75 ans dans la région à 13,2 %, contre 13,9 % avec le scénario central. À l'inverse, cette proportion s'élèverait à 14,5 % si la mortalité ralentissait sous l'effet d'une amélioration de l'espérance de vie. Les hypothèses de fécondité quant à elles joueraient de façon marquée sur la proportion de jeunes en région Centre, qui passerait de 21,5 % selon le scénario central à 19,8 % en cas de baisse de la fécondité ou 23,1 % en cas de hausse. ■

Pour comprendre ces résultats

Définitions

Âge : âge atteint au 1^{er} janvier de l'année (âge en années révolues).

Solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période. Le solde migratoire apparent résulte du différentiel entre les populations de début et de fin de période, auquel on retire le solde naturel de la période.

Quotient migratoire : rapport entre les migrations nettes d'un territoire (entrées - sorties) et l'effectif moyen de ce territoire au cours de l'année.

Indicateur conjoncturel de fécondité : l'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Indice de vieillesse : ratio du nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus sur le nombre de personnes âgées de moins de 20 ans.

Les bassins démographiques, résultat d'un travail de typologie des territoires

L'Insee Centre a élaboré dans un premier temps des projections de population à l'horizon 2030 sur des zones standard tels que les départements ou les zones d'emploi.

Cependant, le CESR ainsi que l'Insee souhaitaient également travailler sur des zonages spécifiques, composés à partir de la base communale, afin de former des territoires d'étude ayant des problématiques communes, de manière à réaliser des projections de population plus pertinentes.

Une étude rétrospective des évolutions démographiques par commune a permis d'élaborer une typologie des communes de la région se basant sur les résultats du recensement de la population de 1990 et sur les informations démographiques de 2005 estimées à

partir des enquêtes annuelles de recensement de 2004, 2005 et 2006.

Cette typologie a été constituée à partir de plusieurs indicateurs sociodémographiques : l'évolution de la population, le solde naturel et le solde migratoire entre 1990 et 2005, les taux de natalité et de mortalité en 2005, l'indice de vieillesse en 2005, l'indice d'activité en 2005 (ratio du nombre d'actifs sur le nombre d'inactifs), l'indice de qualification en 2005 (ratio du nombre de personnes diplômées d'un bac ou plus sur le nombre de personnes non diplômées) et le taux de résidences principales en 2005.

La typologie des communes a permis de délimiter des territoires infrarégionaux ayant connu des évolutions de population relativement homogènes. Afin que ce zonage soit opérationnel et plus facilement utilisable par la suite, les limites départementales ont été respectées. Le nom de « bassins démographiques » a été donné à ce zonage infradépartemental spécifique.

Ce zonage découpe la région Centre en dix-huit bassins démographiques. Chaque département comprend trois bassins, sauf l'Eure-et-Loir qui en compte deux et le Loiret quatre.

Méthode de projection de population

À partir des effectifs par sexe et âge de la population issus des Recensements de la population et des Estimations localisées de population, l'Insee a réalisé des projections de population à l'aide du modèle Omphale (Outil de modélisation et de projection d'habitants, d'actifs, de logements et d'élèves). La méthode consiste à simuler l'évolution des effectifs par sexe et âge d'une population à partir de trois composantes : la natalité, la mortalité et les migrations. La population de l'année $n+1$ est obtenue en faisant vieillir les individus d'un an, en appliquant des taux de fécondité par âge aux femmes de 14 à 48 ans révolus, des taux de mortalité et des quotients migratoires par sexe et âge à l'ensemble de la population. La méthode est appliquée ainsi année après année jusqu'à la fin de la période de projection. Les quotients migratoires bruts issus des calculs doivent être lissés de façon à maintenir un comportement migratoire cohérent d'un âge à l'autre. Le lissage par la médiane-moyenne permet d'obtenir un profil migratoire par âge rapidement interprétable mais il tend à répartir sur plusieurs années

d'âges des comportements migratoires spécifiques à certains âges. Pour les étudiants et les jeunes adultes, le lissage composite privilégié dans le présent dossier permet de ne pas aplanir exagérément les pics migratoires survenant aux âges jeunes.

Les projections de population métropolitaines, régionales et départementales ont pour point de départ les populations au 1^{er} janvier 2005 et intègrent les données sur la fécondité, la mortalité et les migrations observées entre 1990 et 2005. Pour les autres territoires, ces données n'étant pas disponibles, le modèle s'appuie sur les informations par sexe et âge détaillés au 1^{er} janvier 1999. Les données projetées commencent donc dès 2000 pour ces trois zonages et sont obtenues par prolongement de la période 1990-1999. Un calage est ensuite effectué de telle sorte que la somme des populations projetées sur des zones disjointes soit égale chaque année, à partir de 2005, à la population du territoire englobant (département, région ou France métropolitaine).

Omphale ne prend pas en compte directement les modifications de l'environnement. Les projections de population ne sont pas des prévisions mais bien un prolongement des tendances démographiques observées dans le passé en fonction d'hypothèses choisies. Il n'est pas affecté a priori de probabilité aux scénarios démographiques retenus. Dans ses travaux de projection, l'Insee privilégie des hypothèses démographiques calculées sur des périodes longues qui minimisent les aspects conjoncturels au bénéfice des tendances lourdes.

Différents scénarios de projection de population

Dans le scénario central les taux de fécondité par âge sont maintenus à leur niveau de 2005 (1999 pour les trois grands espaces régionaux, les zones d'emploi et les bassins démographiques) ; la mortalité baisse au même rythme que celui observé en France métropolitaine sur les quinze années 1988-2002 ; les quotients de solde migratoire ont été calculés sur la période 1990-2005 (1990-1999 pour les trois grands espaces régionaux, les zones d'emploi et les bassins démographiques) et sont maintenus sur la période de projection, de façon à respecter les structures migratoires par âge.

Pour la fécondité, le scénario « **fécondité haute** » fait converger l'indice conjoncturel de fécondité vers une valeur cible en 2010 qui correspond à l'indice de la zone en 2005 (ou en 1999) augmenté de 0,2. Cette valeur est ensuite maintenue constante jusqu'en 2030. Pour le scénario « **fécondité basse** », construit selon le même principe, c'est la valeur de l'indice conjoncturel de fécondité de la zone moins 0,2 qui sert de cible en 2010.

Pour la mortalité, le scénario « **mortalité basse** » fait évoluer l'espérance de vie de chaque zone parallèlement à l'évolution métropolitaine du scénario correspondant. Ce dernier est établi avec des gains progressifs d'espérance de vie à la naissance, pour atteindre environ 88,2 ans pour les femmes et 82,1 ans pour les hommes en 2030. Pour le scénario « **mortalité haute** », élaboré selon le même principe, les valeurs nationales s'élèvent à 85,4 ans pour les femmes et 79,4 ans pour les hommes.

Pour les migrations, le scénario « **migration haute** » consiste à augmenter les quotients de solde migratoire du scénario central de 0,001, soit un migrant de plus pour 1 000 habitants, en se calant sur un solde migratoire qui atteindrait 150 000 migrants en 2010 en France métropolitaine (contre 100 000 dans le scénario central) et resterait stable ensuite. Dans le scénario « **migration basse** », les quotients de solde migratoire sont diminués de 0,001, ce qui équivaut à un migrant de moins pour 1 000 habitants. La projection est calée sur un solde migratoire métropolitain qui atteindrait 50 000 migrants en 2010, puis serait stable jusqu'en 2030.

Pour en savoir plus

« La population de la région Centre à l'horizon 2030 : une croissance de plus en plus faible », *Insee Centre Info* n° 154, mai 2009.

« Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 », *Insee Première* n° 1089, juillet 2006.

« Projections de population à l'horizon 2030 : un vieillissement inéluctable », *Insee Première* n° 1111, décembre 2006.

« Projections de la population » *Économie et statistique* n° 408-409, 2007, Insee.



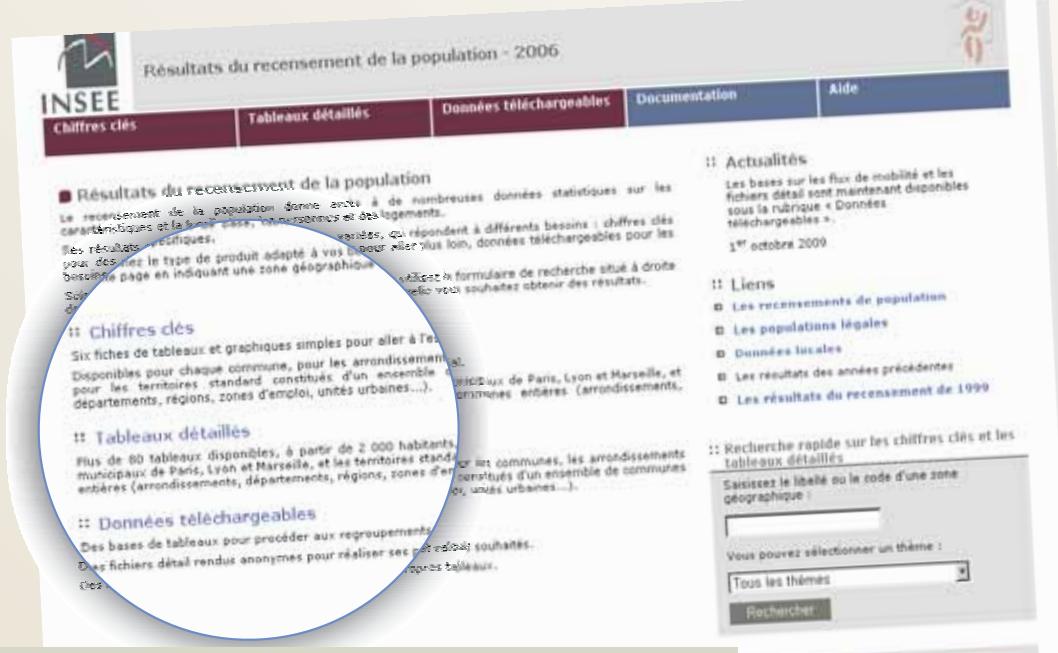
**RECENSEMENT
DE LA
POPULATION**

Un panorama complet des 36 000 communes françaises

Un espace gratuit, accessible à tous, du citoyen à l'expert

www.insee.fr onglet "Bases de données"

Tous les résultats 2006 du recensement



Résultats du recensement de la population - 2006

INSEE Chiffres clés Tableaux détaillés Données téléchargeables Documentation Aide

Chiffres clés
Six fiches de tableaux et graphiques simples pour aller à l'essentiel. Disponibles pour chaque commune, pour les arrondissements standard, pour les territoires standard constitués d'un ensemble de communes (arrondissements, départements, régions, zones d'emploi, unités urbaines...), pour les unités urbaines de Paris, Lyon et Marseille, et pour les communes entières (arrondissements, départements, régions, zones d'emploi, unités urbaines...).

Tableaux détaillés
Plus de 80 tableaux disponibles, à partir de 2 000 habitants, pour chaque commune, les arrondissements standard, les territoires standard, les unités urbaines de Paris, Lyon et Marseille, et les communes entières (arrondissements, départements, régions, zones d'emploi, unités urbaines...).

Données téléchargeables
Des bases de tableaux pour procéder aux regroupements souhaités. Des fichiers détaillés rendus anonymes pour réaliser ses propres tableaux.

Actualités
Les bases sur les flux de mobilité et les fichiers détaillés sont maintenant disponibles sous la rubrique « Données téléchargeables ». 1er octobre 2009

Liens
Les recensements de population Les populations légales Données locales Les résultats des années précédentes Les résultats du recensement de 1999

Recherche rapide sur les chiffres clés et les tableaux détaillés
Saisissez le libellé ou le code d'une zone géographique :
Vous pouvez sélectionner un thème : Tous les thèmes Rechercher

Chiffres clés, tableaux détaillés, données téléchargeables mis à disposition gratuitement

Des cartes dynamiques avec des données issues du recensement



Portail Insee Le portail de votre région Le recensement de la population Statistiques locales thématiques et séries chronologiques ALISSE données d'entreprises Le répertoire SIRENE Portail entreprises Portail collectivités locales

Statistiques locales Accès direct aux dernières données statistiques tout forme de zones, sites, lieux, établissements ou terrains individuels et collectifs

CARTES THÉMATIQUES CHIFFRES CLÉS DONNÉES DÉTAILLÉES

Voir les fiches sur une zone
Voir les tableaux comparatifs
Choisir le découpage de la carte
Choisir des zones comparées
Choisir du thème

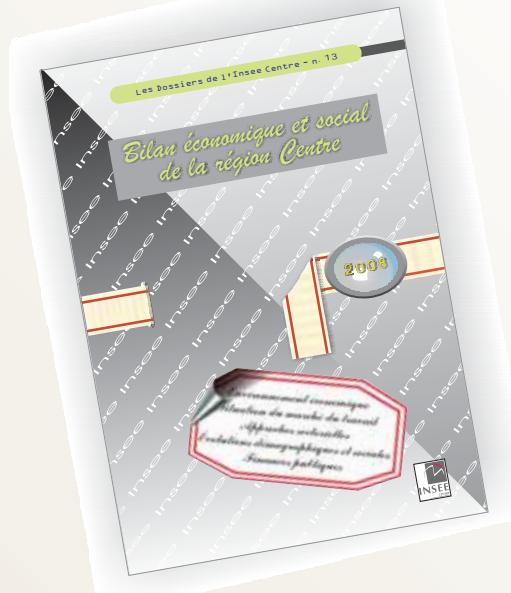
La carte interactive sur le site propose un format qui s'adapte, grâce aux meilleures technologies, à votre usage, dans une nouvelle fenêtre pleine écran.

La technologie Flash vous offre des outils de visualisation évolutifs et interactifs. Elle nécessite une présence d'autre navigateur ou plugin Flash pour votre navigateur. Cette présence sera limitée par sécurité.

Des analyses régionales synthétiques sous forme de 4, 6 ou 8 pages



Chaque année un bilan économique et social de la région Centre



L'actualité économique régionale vous intéresse ?
Rendez-vous sur www.insee.fr/centre

**“ Pour être toujours informé,
abonnez-vous gratuitement à la lettre électronique
InseeCentre@ctualités
(rubrique “À votre service”) ”**

The screenshot shows the INSEE Centre regional page with sections for "Présentation de la région", "La conjoncture régionale", "Les publications", "Acteurs publics : études et partenariats", "À votre service", and "Les actualités". A blue arrow points from the "À votre service" section towards the "Centre" section of the website.

Une présentation rapide des dernières données disponibles sous format électronique



L'ouvrage de référence en matière économique et sociale pour disposer à tout instant des données essentielles de la région Centre

